

Régler la note

Un compte rendu complet des mesures
fédérales et provinciales prises
en matière de COVID-19 en 2020

David Macdonald





CCPA
CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES
CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES

ISBN 978-1-77125-539-4

Ce rapport est disponible gratuitement à
www.policyalternatives.ca.

S'IL VOUS PLAÎT FAIRE UN DON...

Aidez-nous à continuer d'offrir nos publications gratuites en ligne.

Avec votre soutien, nous pouvons continuer à produire des recherches de qualité — et assurez-vous qu'elle tombe entre les mains des citoyens, des journalistes, des décideurs et progressistes. Visitez www.policyalternatives.ca ou appelez le 613-563-1341 pour plus d'informations.

Le CCPA est un organisme de recherche indépendant. Ce rapport a été soumis à un examen par les pairs et répond aux normes de recherche du Centre.

Les opinions et recommandations formulées dans le présent rapport, ainsi que s'il y avait erreurs, sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion des éditeurs ou des donateurs de ce rapport.



À PROPOS DES AUTEURS

David Macdonald est économiste principal au Centre canadien de politiques alternatives.

REMERCIEMENTS

L'auteur remercie les personnes suivantes qui ont révisé les versions antérieures de ce rapport et de cet ensemble de données : Shannon Daub, Simon Enoch, Guillaume Hébert, Alex Hemingway, Iglïka Ivanova, Marc Lee, Molly McCracken, Andrew McNeill, Bill Moore-Kilgannon, Randy Robinson, Christine Saulnier, Ricardo Tranjan et un réviseur anonyme. Merci également au Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario d'avoir généreusement partagé sa méthodologie et ses calculs détaillés tirés de son rapport du 10 septembre intitulé « Mesures fédérales et provinciales de réponse à la COVID-19 ». Merci également à plusieurs ministères provinciaux des Finances d'avoir partagé des renseignements budgétaires détaillés.

Le CCPA tient à remercier le Syndicat national des employés publics et généraux pour son soutien à ce projet.

Régler la note

- 4 **Résumé**
- 6 Priorités de dépenses fédérales-provinciales par province, en un coup d'œil
- 11 **Introduction**
- 13 **Méthodologie**
- 15 **Aperçu des mesures liées à la COVID-19**
- 18 **Mesures directes par type**
- 25 **Progrès dans la dépense des fonds fédéraux**
- 29 **Distribution du financement par province**
- 31 Terre-Neuve-et-Labrador
- 32 Île-du-Prince-Édouard
- 33 Nouvelle-Écosse
- 35 Nouveau-Brunswick
- 36 Québec
- 38 Ontario
- 40 Manitoba
- 42 Saskatchewan
- 44 Alberta
- 46 Colombie-Britannique
- 48 **Conclusion**
- 51 **Annexe A**
- 54 **Notes**

Résumé

LA PANDÉMIE MONDIALE du COVID-19 a imposé un leadership gouvernemental d'une ampleur sans précédent dans les temps modernes au Canada. En comptant les liquidités et les fonds non attribués, les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé des engagements de dépenses de près de 600 milliards de dollars couvrant 849 mesures visant à répondre à la crise de la COVID-19. Le présent rapport est un exercice visant à déterminer qui fait quoi, à savoir quel ordre de gouvernement a réglé la note pour la COVID-19, à quel secteur le financement a été attribué et, étant donné que la plus grande partie du financement se trouve sur la facture du gouvernement fédéral, comment les provinces dépensent leur part des transferts. Le rapport comprend toutes les mesures annoncées au plus tard le 31 décembre 2020 et toutes les mesures prises au cours des trois exercices allant de 2019-2020 à 2021-2022.

Voici certaines des principales constatations :

Le fédéralisme fait généralement son travail : Le gouvernement fédéral s'est lancé dans cette pandémie mondiale avec la plus grande latitude financière. Même avec des investissements historiques dans l'intervention rapide contre la COVID-19, le gouvernement fédéral le fait dans un contexte de taux d'intérêt historiquement bas, de ratio dette-PIB raisonnable et d'une Banque du Canada qui agit comme prêteur de dernier recours. Il est donc logique que le gouvernement fédéral ait pris les devants en cette période de crise : il dépense 343 milliards de dollars entre les exercices 2019-2020 et 2021-2022, dont 24 milliards sont transférés aux provinces. En retour, les

provinces se sont engagées à dépenser 31 milliards de dollars. Autrement dit, seulement 8 % de toutes les dépenses directes engagées pendant la pandémie proviennent des gouvernements provinciaux; 92 % de ces dépenses sont à la charge du gouvernement fédéral.

La plupart des mesures de soutien destinées aux particuliers et aux entreprises proviennent du gouvernement fédéral : Presque tout l'argent versé directement aux particuliers ou aux entreprises est à la charge du gouvernement fédéral. Les entreprises reçoivent actuellement plus d'aide que les Canadiens sans emploi. Les particuliers et les entreprises recevant de l'aide gouvernementale ne reçoivent que 4 % et 6 %, respectivement, des coffres des gouvernements provinciaux.

Le gouvernement fédéral fait le gros du travail en matière de soins de santé : Les soins de santé constituent la troisième catégorie en importance, notamment les dépenses en soins de santé directs traditionnels comme les hôpitaux, les médecins et le personnel infirmier, mais aussi les soins de longue durée, l'équipement de protection individuelle (ÉPI), les tests COVID-19, le dépistage des contacts et la santé mentale. Il s'agit d'une compétence provinciale, pourtant seulement 12 % des dépenses de santé liées à la COVID-19 proviennent des coffres provinciaux—88 % de ces dépenses sont à la charge du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral dépense 30 milliards de dollars pour l'ÉPI, les vaccins, les tests et le dépistage des contacts. Un autre montant de 9 milliards de dollars sera versé aux provinces dans le cadre des accords sur la relance sécuritaire. Les provinces de leur côté consacrent 5 milliards de dollars de leur propre argent aux soins de santé.

Presque toutes les provinces laissent l'argent fédéral sur la table : Trois provinces sur dix (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick) n'ont même pas encore dépensé les fonds fédéraux qui leur ont été transférés pour les mesures de santé liées à la COVID-19. Cinq des dix provinces (l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba et la Saskatchewan) n'ont pas respecté la condition de partage des coûts des soutiens municipaux dans le cadre des accords sur la relance sécuritaire. Six provinces sur dix (la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique) n'ont pas accédé au plein montant versé par le gouvernement fédéral pour soutenir les travailleurs essentiels à faible revenu. Six provinces sur dix (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta) n'ont pas suffisamment de plans en place pour avoir accès au plein montant des fonds

fédéraux pour les soins de longue durée, alors qu'elles n'ont qu'à montrer leurs plans au gouvernement fédéral. Six des dix provinces (Terre-Neuve-et-Labrador, l'Île-du-Prince-Édouard, le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et l'Alberta) disposent de milliards de dollars de fonds de prévoyance COVID-19 non attribués qui sont intégrés à leurs budgets.

Priorités de dépenses fédérales-provinciales par province, en un coup d'œil

Chaque province fait face à des défis différents en raison de la COVID-19, et ses priorités en matière de dépenses peuvent donc différer. Voici un aperçu des priorités de financement des provinces, y compris les provinces qui attendent des fonds fédéraux non dépensés. La plus grande partie de ce montant est à la charge du gouvernement fédéral : les fonds fédéraux représentent 84 % à 99 % de toutes les dépenses directes liées à la COVID-19 du gouvernement provincial. Le gouvernement de la Colombie-Britannique consacre près de 3 % du PIB provincial à ses mesures, tandis que le Manitoba en consacre un peu moins de 2 %. Le ratio du Québec est de 1,5 %, celui de l'Ontario et celui de l'Alberta est de 1 % du PIB. Les gouvernements des provinces de l'Atlantique consacrent moins de 1 % du PIB aux mesures liées à la COVID-19.

Terre-Neuve-et-Labrador : La réponse à la COVID-19 devrait coûter 9 180 \$ par personne, soit 4,8 milliards de dollars—97 % de cette somme étant à la charge du gouvernement fédéral. La catégorie de soutien la plus importante est celle des entreprises, qui reçoivent près de 4 000 \$ par personne. La valeur totale des soutiens individuels monte à 3 800 \$ par personne. Il s'agit essentiellement de fonds fédéraux, soit par l'entremise de la PCU et les mesures qui l'ont remplacées. Pour ce qui est des soins de santé, les gouvernements fournissent 990 \$ par personne dans cette province, même si la province n'a pas encore dépensé la totalité de son affectation fédérale à la COVID-19, 15,1 millions de dollars restant dans la cagnotte.

Île-du-Prince-Édouard : Un peu plus de 8 600 \$ par personne est prévu pour les dépenses de l'Île-du-Prince-Édouard—95 % sont à la charge du gouvernement fédéral. Les entreprises reçoivent le soutien le plus élevé, soit plus de 3 700 \$ par personne. Comme c'est le cas dans d'autres provinces, la plus grande partie de ce soutien provient du gouvernement fédéral, par l'entremise des SSUC et des CUEC. Les soutiens aux particuliers à l'Île-du-Prince-Édouard totalisent 3 600 \$ par personne—presque tous à la charge

du gouvernement fédéral. Comme dans les autres provinces, la PCU et les mesures qui l'ont remplacée constituent la majeure partie des transferts aux particuliers. Les dépenses de santé liées à la COVID-19 valent 990 \$ par personne, toutefois la province n'a pas dépensé tout l'argent fédéral—il reste 4,3 millions de dollars à dépenser.

Nouvelle-Écosse : En Nouvelle-Écosse, 8 500 \$ par personne sont dépensés pour des mesures directes liées à la COVID-19—94 % de ces dépenses sont à la charge du gouvernement fédéral. Les soutiens individuels équivalent à 3 700 \$ par personne, presque entièrement à la charge du gouvernement fédéral. Comme ailleurs, le soutien fédéral provient de la PCU et des mesures qui l'ont remplacée. Les entreprises ont le deuxième niveau de soutien le plus élevé, soit 3 000 \$ par personne, surtout par l'entremise des SSUC et CUEC.

Nouveau-Brunswick : Au Nouveau-Brunswick, les dépenses directes au titre des mesures liées à la COVID-19 totalisent 7 500 \$ par personne, dont 99 % sont à la charge du gouvernement fédéral. La catégorie de soutien la plus importante est celle des particuliers, qui recevront l'équivalent de 3 300 \$ par personne, principalement à la charge du gouvernement fédéral par l'entremise de la PCU et des mesures qui l'ont remplacées. La province a fourni son supplément de salaire de 25 % pour les travailleurs essentiels et a fourni sa propre prestation d'urgence pour les travailleurs, mais peu de choses au-delà de ces programmes pour les particuliers. Les entreprises ont obtenu le deuxième niveau de soutien le plus élevé, soit l'équivalent de 2 900 \$ par personne, dont 98 % ont été payés par le gouvernement fédéral dans le cadre de ses programmes des SSUC et CUEC. La province n'a pas entièrement dépensé ce qu'elle a reçu du gouvernement fédéral au titre des transferts en santé liés à la COVID; 5,9 millions de dollars restent à dépenser.

Québec : Les dépenses liées à la COVID-19 au Québec s'élèvent à 9 400 \$ par personne, dont 92 % sont à la charge du gouvernement fédéral. Le soutien aux entreprises s'élève à 3 900 \$ par personne, la plupart du temps à la facture du gouvernement fédéral par l'entremise de ses programmes SSUC et CUEC. Les mesures de soutien destinées aux particuliers sont un peu plus petites que les mesures de soutien aux entreprises, et coûtent l'équivalent de 3 750 \$ par personne, encore une fois, surtout à la charge du gouvernement fédéral. De ce montant, la province contribue à hauteur de 100 \$ par personne. Les principales mesures de soutien destinées aux particuliers du gouvernement fédéral sont la PCU et les mesures qui la remplacent. Les dépenses provinciales sont généralement axées sur les programmes de suppléments salariaux et de réorientation des travailleurs, bien que ces dé-

penses comportent également un important transfert fédéral. Les mesures de soutien en santé s'élèvent à 1 200 \$ par personne, dont 160 \$ sont payés par la province. La province n'a pas encore dépensé 220 millions de dollars du transfert fédéral liés au Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire.

Ontario : Les dépenses du gouvernement dans la plus grande province du Canada s'élèveront à 9 800 \$ par personne pour les mesures directes liées à la COVID-19, dont 94 % sont à la charge du gouvernement fédéral. Les dépenses consacrées au soutien aux entreprises sont à peu près égales à celles consacrées aux particuliers, soit un peu plus de 4 000 \$ par personne. La plus grande partie de cette somme est à la charge du gouvernement fédéral, dans le cadre des programmes des SSUC et CUEC. Les mesures de soutien provinciales pour les particuliers prennent surtout la forme d'améliorations salariales pour les travailleurs essentiels de première ligne, compensées en partie par les transferts fédéraux. On s'attend à ce que les dépenses en santé en Ontario équivalent à 1 180 \$ par personne, dont seulement 160 \$ à la charge de la province. Sur les 100 \$ par personne dépensés pour les mesures liées à la COVID-19 et destinées aux services de garde d'enfants et aux écoles, seulement 20 \$ sont à la charge des provinces.

Manitoba : L'équivalent de 9 400 \$ par personne est en place au Manitoba, dont 8 400 \$ sont à la charge du gouvernement fédéral. Les entreprises constituent la catégorie de soutien la plus importante, fournissant l'équivalent de 3 600 \$ par personne, principalement à la charge du gouvernement fédéral par l'entremise des SSUC et CUEC. Le soutien aux particuliers s'élève à 3 400 \$ par personne, presque entièrement à la charge du gouvernement fédéral, par l'entremise de la PCU et des mesures qui l'ont remplacée. Sur les 1 450 \$ par personne consacrés aux mesures de santé liées à la COVID-19, la province paie 17 % de la facture. Elle a aussi l'une des plus importantes dépenses par habitant pour l'infrastructure de stimulation.

Saskatchewan : Les mesures liées à la COVID-19 en Saskatchewan s'élèvent à 9 000 \$ par personne—90 % à la charge du gouvernement fédéral. Les transferts aux particuliers constituent le type de soutien le plus important, représentant 3 400 \$ par personne, par l'entremise de la PCU et des mesures qui l'ont remplacée. La province n'a versé que 5 % du total des suppléments salariaux fédéraux pour les travailleurs essentiels, qui devaient être partagés 25 %–75 %. Le deuxième secteur de soutien le plus important est celui des entreprises, qui représente 3 300 \$ par personne, principalement à la charge du gouvernement fédéral par l'entremise des SSUC et CUEC. De plus, les entreprises de la Saskatchewan bénéficient de façon disproportionnée du soutien du gouvernement fédéral au secteur agricole, ainsi que

du soutien au nettoyage des anciens puits de pétrole et de gaz. Seulement 200 \$ sur le total de 3 300 \$ par personne destinés aux entreprises sont à la charge des provinces. Pour ce qui est des dépenses en santé, elles représentent 1 200 \$ par personne. Même s'il s'agit d'une compétence provinciale, 98 % de la facture des soins de santé dans cette province a été payée par le gouvernement fédéral.

Alberta : Les Albertains reçoivent le niveau de dépenses par habitant le plus élevé au Canada, soit 11 200 \$ par personne, dont 93 % sont à la charge du gouvernement fédéral. L'Alberta reçoit 1 200 \$ de plus par personne de la part du gouvernement fédéral que toute autre province. Ce sont les entreprises qui bénéficient du plus haut niveau de soutien : 5 500 \$ pour chaque Albertain, principalement à la charge du gouvernement fédéral par l'entremise des SSUC et CUEC. Les entreprises de la province bénéficient de façon disproportionnée du Fonds fédéral d'assainissement des puits de pétrole et de gaz et du Fonds pour la réduction des émissions dans le secteur pétrolier et gazier. Les mesures de soutien aux particuliers valent 3 800 \$ par personne, surtout à la charge du gouvernement fédéral par l'entremise de la PCU, de la PCRE et des changements apportés à l'assurance-emploi. La province n'a pas eu accès aux fonds fédéraux; sur les 348 millions de dollars versés par le gouvernement fédéral pour les travailleurs essentiels à faible revenu en Alberta, la province n'a eu accès qu'à 12 millions de dollars, ce qui laisse 335,8 millions de dollars sur la table.

Colombie-Britannique : Les mesures directes liées à la COVID-19 en Colombie-Britannique s'élèvent à 10 300 \$ par personne, le deuxième en importance après l'Alberta. La Colombie-Britannique arrive au deuxième rang en raison des dépenses importantes du gouvernement provincial, tandis que l'Alberta arrive au premier rang en raison d'une aide fédérale beaucoup plus importante. Même si la plupart des dépenses étaient à la charge du gouvernement fédéral, 16 % de ce total est à la charge du gouvernement provincial, soit la contribution provinciale la plus élevée au Canada. Les mesures de soutien aux particuliers s'élèvent à 4 500 \$ par Britannico-Colombien surtout à la charge du gouvernement fédéral par l'entremise de la PCU, de la PCRE et des changements apportés à l'assurance-emploi. Le gouvernement de la Colombie-Britannique se démarque par le fait de fournir le soutien par habitant le plus élevé, soit plus de 800 \$ par personne, soit huit fois plus que la deuxième province en importance, le Québec. Le soutien aux entreprises s'élève à 4 000 \$ par personne, la plupart du temps à la facture du gouvernement fédéral par l'entremise de la PCU et des mesures qui l'ont remplacée. Les entreprises de la Colombie-Britannique bénéficient égale-

ment de fonds fédéraux pour nettoyer d'anciens puits de pétrole et de gaz. Les mesures de santé dans la province s'élèvent à 1 150 \$ par personne, dont 94 % sont à la charge du gouvernement fédéral. Toutefois, contrairement à d'autres provinces, la Colombie-Britannique a fait preuve de leadership en engageant une grande partie de ses dépenses en soins de santé liées à la COVID-19 au début de la pandémie, avant de connaître le montant total des fonds fédéraux qui seraient plus tard disponibles.

Il a été difficile de donner un aperçu exact des territoires. Les moyens de répartition utilisés pour attribuer des fonds fédéraux à des provinces en particulier n'étaient souvent pas connus par les territoires. L'analyse n'a donc pas été étendue aux territoires.

Introduction

LA PANDÉMIE de la COVID-19 a forcé les gouvernements du Canada à créer des réponses d'urgence pour atténuer les répercussions sur le système de soins de santé, les soins de longue durée, les écoles, l'économie, le marché du travail et les ménages individuels. L'ampleur combinée des investissements des gouvernements fédéral et provinciaux a été à la fois massive et sans précédent : près de 600 milliards de dollars (y compris les liquidités et les fonds non attribués) de dépenses liées aux réponses à la COVID-19 ont été annoncées en 2020. Ce rapport donne un aperçu complet des dépenses fédérales et provinciales en réponse à la COVID-19. Il évalue la proportion des dépenses fédérales par rapport aux dépenses provinciales et fait le suivi de la façon dont les provinces ont dépensé les transferts fédéraux.

Le gouvernement fédéral affirme que les dépenses directes s'élèvent à 343 milliards de dollars pour les trois exercices entre 2019-2020 et 2021-2022, dont 24 milliards de dollars sont transférés aux provinces. Les provinces se sont engagées à dépenser 31 milliards de dollars pour relever les défis posés par cette pandémie. Autrement dit, seulement 8 % de toutes les dépenses directes engagées pendant la pandémie proviennent des gouvernements— 92 % de ces dépenses sont à la charge du gouvernement fédéral. Il n'est pas surprenant que le gouvernement fédéral ait assumé la part du lion de la facture liée à la COVID-19. Dans bien des cas, le pouvoir fédéral est justement son pouvoir de dépenser; sa capacité de financer des programmes qui, en particulier pour les petites provinces, ne seraient tout simplement pas possibles sans lui. Ce rapport détaillera où chaque palier de gouvernement dé-

pense son argent, quelle proportion des dépenses dans chaque province est fédérale ou provinciale, et quelles provinces attendent toujours des fonds fédéraux qui ont été transférés au milieu d'une crise, avec peu de conditions.

Méthodologie

AFIN DE FAIRE le suivi des engagements de financement par rapport aux dépenses, ce rapport concilie plusieurs annonces des mêmes programmes, afin d'éviter un double comptage. Il subdivise les programmes à frais partagés entre leurs composantes fédérale et provinciale. Il répartit les programmes fédéraux en utilisant les distributions provinciales réelles, lorsqu'elles sont disponibles, ou des approximations lorsque les montants des dépenses par province ne sont pas directement disponibles. Il comprend toutes les nouvelles mesures liées à la COVID-19 qui n'existaient pas avant la pandémie. Et, lorsqu'ils sont disponibles, il comprend les coûts en 2019-2020, 2020-2021 ou 2021-2022. Lorsque les coûts annuels ne sont pas disponibles, la valeur totale déclarée d'un programme est indiquée. Ce rapport ne tient pas compte des mesures financées par les budgets municipaux; dans le cas des initiatives à frais partagés, seule la part fédérale ou provinciale est comprise dans les calculs. Le présent rapport comprend toutes les mesures annoncées au 31 décembre 2020, qu'il s'agisse de mises à jour financières fédérales ou provinciales, de budgets, d'énoncés économiques, de plans liés à la COVID-19, de communiqués de presse ou d'autres communications gouvernementales officielles. [La liste complète de ces mesures fédérales et provinciales se trouve ici](#), avec les sources et les calculs.

Au total, le présent rapport fait le suivi de 849 mesures fédérales et provinciales. Ces programmes étaient tous en réaction à la COVID-19 d'une certaine façon et n'annonçaient pas de nouveau des programmes antérieurs à la COVID. Ces programmes comprennent des mesures directes, comme

TABLEAU 1 Nombre de mesures liées à la COVID-19 selon le type et le palier de gouvernement

	Fédéral	Provincial	Total
Mesures directes	132	614	746
Mesure de liquidité	7	73	80
Fonds non attribués	-	23	23
Total	139	710	849

Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources à l'annexe A.

des augmentations des dépenses ou des diminutions prévues des recettes (comme des réductions d'impôt). Ils comprennent notamment des programmes d'infrastructure visant à stimuler la croissance, des dépenses en santé attribuables à la COVID-19, des subventions aux entreprises pour les aider à rouvrir leurs portes, des transferts en espèces aux gens pour les aider à traverser les périodes difficiles, et plus encore.

Le présent rapport ne comprend pas les baisses de revenus attribuables à la baisse de l'activité économique attribuable à la COVID-19. Les mesures comprennent également des mesures de soutien en matière de liquidités, où les montants seront ultimement versés ou remboursés aux gouvernements, mais avec des retards pour fournir un soutien de flux de trésorerie aux entreprises, aux particuliers ou aux municipalités. À long terme, ces mesures de soutien à la liquidité n'auront que peu ou pas d'incidence directe sur les dépenses ou les recettes du gouvernement. Certains programmes comportent à la fois une composante en liquidités, comme un prêt, mais aussi une mesure directe, la composante de non-remboursement du prêt si certaines conditions sont respectées. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) prend cette forme dans le sens qu'il s'agit d'un prêt, mais 25 % de sa valeur peut être non remboursable si certaines conditions sont remplies.

Voir l'annexe A pour une explication plus détaillée de la méthodologie.

Aperçu des mesures liées à la COVID-19

EN PLUS DE mesures précises, plusieurs provinces ont créé des fonds non attribués liés à la COVID-19. Il s'agit d'un type de fonds de prévoyance qui peut être utilisé à l'avenir pour des mesures directes, mais pour lequel il n'y a pas de plan déterminé. Ces fonds ont des répercussions sur les dépenses du gouvernement et, par conséquent, sur ses déficits. Cependant, ces structures comptables peuvent être éliminées d'un trait de plume, réduisant ainsi le déficit. Comme aucune information n'est disponible sur comment ces fonds seront dépensés, ils sont exclus de cette analyse détaillée, bien qu'ils soient inclus dans ces premiers tableaux.

Six provinces sur dix ont un fonds de prévoyance non attribué. L'Île-du-Prince-Édouard a le plus grand nombre de fonds non attribués. Elle a commencé avec un seul fonds de prévoyance de 65 millions de dollars, qu'elle a ensuite attribué à 15 ministères différents, dont certains ont attribué ces fonds à des programmes réels, mais la plupart ne l'avaient pas fait en date de 31 décembre 2020, ce qui laisse 60 millions de dollars non attribués. L'Ontario a de loin le plus important fonds de prévoyance, qui s'élève à plus de 6,4 milliards de dollars. La Saskatchewan dispose également d'un fonds de prévoyance très important par rapport à sa grandeur, totalisant 1,4 milliard de dollars, dont la majeure partie est des fonds d'infrastructure non attribués. L'Alberta se classe au troisième rang pour la valeur de son fonds de prévoyance lié à la COVID-19, soit trois quarts de milliard de dollars.

TABLEAU 2 Fonds non attribués par province

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.
Compte des fonds	1	15	-	-	1	3	-	2	1	-
Valeur des fonds (M \$)	82 \$	60 \$	-	-	300 \$	6 415 \$	-	1 436 \$	750 \$	-

Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

Sans augmenter leur déficit, ces provinces disposent de ressources inutilisées considérables pour lutter contre les répercussions de la COVID-19 sur la santé et l'économie.

Ce décompte initial des programmes et des dépenses surestime le nombre réel de mesures et de soutiens monétaires, car il compte deux fois les programmes provinciaux qui allouent des fonds ou pour lesquels les programmes fédéraux versent une contribution correspondante. Cependant, les totaux provinciaux correspondent mieux aux montants que les provinces utilisent dans leurs communications, ce qui peut minimiser les allocations fédérales comme étant leur propre nouvelle initiative.

Dans l'ensemble des mesures, les gouvernements fédéral et provinciaux ont annoncé près de 600 milliards de dollars pour lutter contre la pandémie de COVID-19. La plus grande partie de ce financement appuie des mesures directes, et non des liquidités ou des fonds non attribués. Les fonds liés à la COVID-19 non attribués sont un phénomène exclusivement provincial à ce stade. Les interventions fédérales sont beaucoup plus importantes que la réponse provinciale combinée. Qu'il s'agisse de mesures directes ou de mesures sous forme de liquidités, le gouvernement fédéral offre beaucoup plus de soutien. C'est un rôle que le gouvernement fédéral doit jouer dans le système de fédéralisme fiscal du Canada. Le gouvernement fédéral a une assiette fiscale plus importante, un accès à la dette moins coûteux et un contrôle sur le système monétaire. Il peut jouer et a joué un rôle important en fournissant la puissance de feu budgétaire nécessaire pour surmonter les effets de la COVID-19 sur l'économie et la santé.

Pour bien comprendre les dépenses fédérales et provinciales, nous devons dissocier les transferts fédéraux aux provinces des mesures liées à la COVID rendues possibles par des fonds exclusivement provinciaux. La catégorie des transferts est réclamée aussi bien dans les budgets fédéraux que provinciaux, bien que l'argent vienne en fin de compte du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral a prévu 343 milliards de dollars en dépenses directes entre 2019-2020 et 2021-2022. De ce montant, 24 milliards de dollars

TABLEAU 3 Total des mesures liées à la COVID-19 (en millions de dollars)

	Fédéral	Transferts fédéraux aux provinces	Net provincial	Total
Mesures directes	318 692 \$	24 098 \$	30 759 \$	373 549 \$
Mesure de liquidité	169 831 \$	-	38 357 \$	208 188 \$
Fonds non attribués	-	-	9 043 \$	9 043 \$
Total	488 524 \$	24 098 \$	78 158 \$	590 779 \$

Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

sont transférés aux provinces. La plupart de ces mesures sont prises dans le cadre des Accords sur la relance sécuritaire, du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire et de plusieurs programmes de partage des coûts (une liste complète est disponible aux tableaux 5 et 6).

Les budgets des gouvernements provinciaux incluent également les 24 milliards de dollars dans leurs dépenses liées à la COVID-19. Simple-ment additionner toutes les mesures directes des gouvernements provinciaux donnera un total de 55 milliards de dollars (24,1 milliards de dollars + 30,7 milliards de dollars). Cependant, les transferts fédéraux de 24 milliards de dollars sont ainsi comptabilisés deux fois. Une fois ces transferts fédéraux soustraits, les nouvelles dépenses nettes des provinces représentent le montant moins élevé de 30,7 milliards de dollars, comme le montre le tableau 3. Sur les 374 milliards de dollars de dépenses directes de tous les paliers de gouvernement, seulement 31 milliards proviennent des provinces tandis que 343 milliards proviennent du gouvernement fédéral. Autrement dit, de toutes les mesures directes liées à la COVID-19, 8 % proviennent des gouvernements provinciaux et 92 % du gouvernement fédéral.

Tout au long du reste de la présente analyse, les montants des dépenses seront subdivisés en mesures dirigées par le gouvernement fédéral, en transferts fédéraux aux provinces et en coûts provinciaux nets (après élimination des transferts fédéraux).

Mesures directes par type

AFIN DE MIEUX déterminer les différences entre les contributions provinciales à l'effort contre la COVID-19, les mesures sont désagrégées en sept grands types.

Soutien aux entreprises : C'est la catégorie de soutien la plus importante. Tout comme les mesures de soutien aux particuliers, les programmes fédéraux de soutien aux entreprises ont éclipsé ceux des gouvernements provinciaux. Au niveau fédéral, les programmes les plus importants étaient la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) et le CUEC. La AUCLC pour l'exonération de loyer commercial, dont les coûts étaient partagés avec les provinces, a joué un rôle beaucoup moins important et a été sous-utilisée. En examinant seulement le soutien des provinces, on voit qu'elles ont contribué davantage au soutien aux entreprises qu'au soutien aux particuliers.

Soutien aux particuliers : Cette catégorie comprend les transferts directs aux personnes, les augmentations de salaire ou la réduction des montants dus au gouvernement. Au niveau fédéral, les principales mesures destinées aux particuliers sont la PCU et les programmes qui l'ont remplacée : l'assurance-emploi et les prestations canadiennes de la relance. L'ampleur de ces programmes a éclipsé toutes les mesures de soutien aux particuliers provinciales liées à la COVID-19. Dans sa mise à jour financière de l'automne 2020, le gouvernement fédéral a annoncé deux nouveaux transferts aux provinces destinés aux particuliers, soit un fonds de 420 millions de dollars pour at-

tirer et retenir les éducateurs de la petite enfance et un fonds de formation professionnelle de 1,5 milliard de dollars pour les travailleurs des secteurs durement touchés. Ce sont des transferts et, par conséquent, les provinces peuvent recevoir plus d'argent qu'elles n'en dépensent.

Santé : Les Accords sur la relance sécuritaire conclus avec les provinces en matière de santé étaient de simples transferts en espèces qui n'exigeaient aucun partage des coûts de la part des provinces. Comme il n'y a pas de partage des coûts, les provinces ont pu recevoir plus de transferts du gouvernement fédéral que ce qu'elles prévoient dépenser. Le présent rapport regroupe plusieurs volets de relance sécuritaire liés à la santé, car il est souvent difficile de déterminer comment les provinces rendront compte des dépenses, compte tenu des chevauchements :

1. Relance sécuritaire—Tests, recherche des contacts et gestion des données
2. Relance sécuritaire—Capacité du système de santé
3. Relance sécuritaire—ÉPI
4. Relance sécuritaire—Populations vulnérables
5. Fonds pour la sécurité des soins de longue
6. Fonds de réponse à la COVID-19

Le volet des populations vulnérables peut être utilisé au-delà du soutien à la santé, mais dans la plupart des provinces, la majeure partie a été consacrée aux soins de longue durée.

Municipalités : Les municipalités ont été durement touchées par cette pandémie, les frais d'utilisation et les tarifs de transport en commun ayant chuté. L'un des volets des Accords sur la relance sécuritaire visait à soutenir les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités. Cette partie des accords était censée être à partage des coûts à parts égales avec les provinces, jusqu'à concurrence du plafond fédéral. Dans les grandes provinces, le financement a été égalé par les provinces, certaines fournissent plus que le plafond fédéral et ont, par conséquent, dépassé 50 % des contributions. La catégorie des municipalités ne comprend pas les dépenses d'infrastructure administrées par les villes qui ne sont pas liées aux budgets de fonctionnement.

Garde d'enfants et écoles de la maternelle à la 12e année : La contribution fédérale dans cette catégorie est exclusivement constituée des trans-

ferts aux provinces dans le cadre du volet des services de garde d'enfants des Accords sur la relance sécuritaire et du Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire. Étant donné qu'il s'agit de transferts directs, sans qu'il soit nécessaire d'établir de partage des coûts, les provinces ont pu recevoir plus que ce qu'elles prévoient dépenser dans ces domaines.

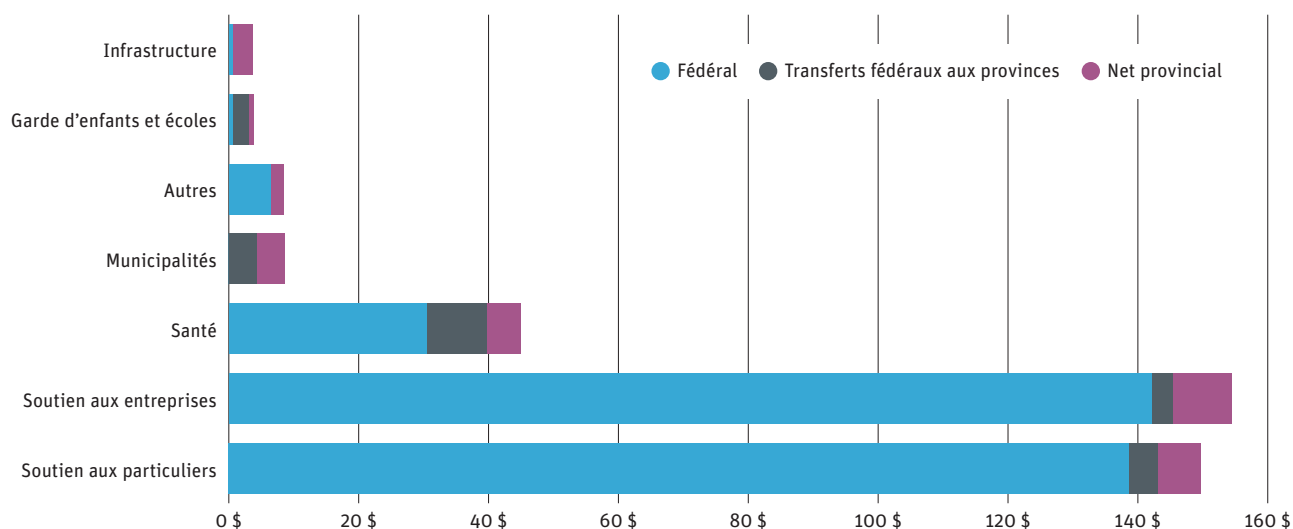
Infrastructure : Les dépenses d'infrastructure visant à stimuler la croissance sont le seul domaine où plusieurs gouvernements provinciaux ont dépensé plus que le gouvernement fédéral. Cela s'explique en partie par le peu de programmes du gouvernement fédéral liés à la COVID-19 qui sont directement liés à l'infrastructure. La plus grande dépense est l'Initiative pour la création rapide de logements de 1 milliard de dollars. La moitié de cette dépense a été transférée directement aux grandes villes et l'autre moitié sert à acheter des logements existants, comme des hôtels, pour les convertir rapidement en logements d'urgence.¹

Autres : Ces mesures appuient souvent la réorientation des travailleurs, les organismes communautaires et les populations vulnérables au-delà des soins de longue durée. Ces mesures comprennent le soutien des banques alimentaires, des refuges, des personnes ayant une déficience intellectuelle, des sans-abri, des personnes qui tentent de fuir la violence familiale, etc. L'aide aux étudiants de niveau postsecondaire, aux organismes artistiques et culturels, ainsi que l'adaptation du gouvernement à la COVID-19 par une série de services en ligne sont également inclus dans cette catégorie.

Dans l'ensemble, les mesures directes en soutien aux particuliers et aux entreprises éclipsent les dépenses dans toute autre catégorie, comme le montre la figure 1. Presque tout l'argent versé directement aux particuliers ou aux entreprises est à la charge du gouvernement fédéral. Les particuliers et les entreprises recevant de l'aide gouvernementale ne reçoivent que 4 % et 6 %, respectivement, de ces fonds des gouvernements provinciaux. Voir la figure 2.

Les programmes fédéraux les plus importants étaient destinés aux entreprises, aux particuliers et au réseau de la santé. La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) versée aux entreprises devrait coûter 100 milliards de dollars. La Prestation canadienne d'urgence (PCU), qui s'élève à 83 milliards de dollars versés aux particuliers, est le deuxième programme en importance contre la COVID-19. Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), la partie de non-remboursement, devrait coûter 14,6 milliards de dollars et cibler les entreprises, tout comme les programmes de crédit aux entreprises.

FIGURE 1 Mesures directes par type (en milliards de dollars)



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

Un peu plus bas dans la liste, il y a les programmes qui ont suivi la PCU, notamment les changements apportés à l'assurance-emploi, la Prestation canadienne de la relance économique pour les travailleurs autonomes et la Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants pour les travailleurs qui s'absentent du travail en raison de la COVID-19.

Il y a des programmes provinciaux qui offrent un soutien direct aux particuliers ou aux entreprises, mais ils ne sont pas de la même ampleur que les programmes fédéraux. En ce qui concerne le soutien provincial aux particuliers, il s'agit généralement de transferts ponctuels pour certains types de personnes. Avant la mise en œuvre complète de la PCU, il y avait des mesures de soutien initiales pour les personnes mises à pied, mais certaines provinces versaient également des paiements à certains types de personnes, comme les parents en Ontario ou la prestation de rétablissement pour les familles à revenu moyen et faible en Colombie-Britannique—il ne s'agit pas de mesures de soutien mensuelles permanentes.

Il existe aussi des programmes provinciaux de soutien aux entreprises, mais pas à la même échelle que les programmes fédéraux. Ces soutiens provinciaux ne sont parfois que des programmes fédéraux rebaptisés par la province, comme c'est le cas de l'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), où les trois quarts des coûts sont à la charge du gouvernement fédéral. Les autres mesures provinciales destinées aux entre-

TABLEAU 4 Principales mesures de soutien direct

Mesures	Coût fédéral total (en milliards de \$)	Type	Cible
Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC)	99 765	Dépense	Entreprises
Prestation canadienne d'urgence (PCU)	83 033	Dépense	Particuliers
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)—non-remboursement	14 558	Dépense	Entreprises
Recherche médicale et mise au point de vaccins au niveau national	14 050	Dépense	Santé
Incidence fiscale des programmes de crédit aux entreprises (PCE)	11 044	Revenu	Entreprises
Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)	9 725	Dépense	Particuliers
Changements à l'assurance-emploi (AE)	9 500	Dépense	Particuliers
Prestation canadienne de relance économique pour les proches aidants (PCREPA)	9 422	Dépense	Particuliers
Bonification du crédit pour la TPS	5 515	Dépense	Particuliers
ÉPI et équipement médical (travailleurs essentiels, approvisionnement, entreposage et exonération de la TPS/TVH)	5 352	Dépense	Santé

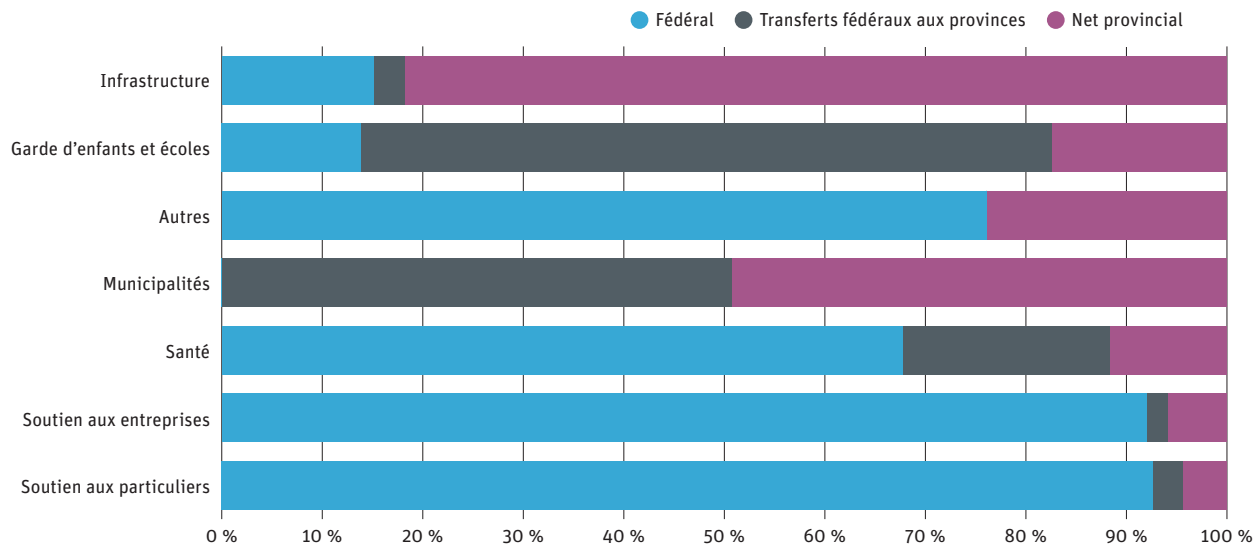
Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux.

prises comprennent la réouverture des subventions pour les entreprises fermées et l'ÉPI dans ces entreprises.

Les soins de santé constituent la deuxième catégorie en importance, bien que plus petite que la catégorie pour les particuliers ou les entreprises sur le plan du soutien. La catégorie des soins de santé comprend les soins de santé directs traditionnels, comme les hôpitaux, les médecins et le personnel infirmier, mais aussi les soins de longue durée, l'équipement de protection individuelle (ÉPI), les tests COVID, la recherche des contacts et la santé mentale. Les soins de santé sont de compétence provinciale, pourtant seulement 12 % des dépenses de santé liées à la COVID-19 proviennent des coffres provinciaux—88 % de ces dépenses sont à la charge du gouvernement fédéral. Le gouvernement fédéral dépense 40 milliards de dollars à lui seul, dont 31 milliards de dollars représentent les dépenses du gouvernement fédéral pour l'ÉPI, les vaccins, les tests et la recherche des contacts. Un autre montant de 9 milliards de dollars a été versé aux provinces dans le cadre des volets santé des Accords sur la relance sécuritaire. Les provinces dépensent 5 milliards de dollars de leur propre argent, bien que leur contribution relative diffère considérablement en fonction de la province.

La quatrième catégorie en importance est celle du soutien des budgets de fonctionnement municipaux et du transport en commun, d'une valeur de 9 milliards de dollars. Il s'agit en principe d'un programme à partage des coûts à parts égales dans le cadre des Accords sur la relance sécuritaire.

FIGURE 2 Mesures directes par type (contributions proportionnelles fédérales/provinciales)



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux.

Bien que les plus grandes provinces respectent en grande partie la répartition des coûts, plusieurs des plus petites provinces n'ont pas encore égalé les fonds fédéraux, mais elles recevront quand même ces fonds (comme l'indique le tableau 5).

Il y a une grande catégorie « autre », d'une valeur de 8 milliards de dollars. Ces projets sont financés à raison d'un quart par le gouvernement provincial et de trois quarts par le gouvernement fédéral. Qu'ils soient fédéraux, provinciaux ou à partage des coûts, ces programmes appuient la réorientation des travailleurs, les organismes voués aux arts, à la culture et au patrimoine, la recherche universitaire, les groupes vulnérables (y compris les banques alimentaires, les sans-abri, les refuges et les organismes sans but lucratif qui desservent ces groupes), ainsi que le soutien aux Autochtones.

Bien que l'éducation et la garde des enfants de la maternelle à la 12e année soient de compétence provinciale, les mesures liées à la COVID-19 pour ces secteurs sont principalement financées par le gouvernement fédéral. Seulement 17 % des fonds pour ces secteurs sont à la charge des provinces. Presque tout l'argent dépensé dans ces domaines provient du volet fédéral « Relance sécuritaire » pour les services de garde d'enfants ou du transfert « Rentrée scolaire sécuritaire » pour la réouverture des écoles de la maternelle à la 12e année.

L'accélération de la construction d'infrastructures pour stimuler la croissance est la dernière catégorie liée à la COVID-19, d'une valeur de 3,6 milliards de dollars. Contrairement aux autres catégories examinées, celle-ci est principalement financée par les provinces, dont 80 % des fonds sont octroyés par les provinces. La contribution fédérale à l'infrastructure était plus limitée que dans d'autres catégories, fournissant moins de soutien aux provinces. Le principal secteur de soutien du gouvernement fédéral a été le fonds de 500 millions de dollars pour l'achat d'hôtels et de motels pour les transformer rapidement en logements d'urgence. Seule la Colombie-Britannique a des plans concrets pour l'achat d'hôtels, même s'il est possible que la Saskatchewan utilise ce fonds pour un petit programme visant à mieux loger les détenus. Le gouvernement fédéral a également créé le Programme d'infrastructure du Canada—Volet Résilience à la COVID-19.² Cela permet aux provinces d'avoir accès à un financement partagé entre le fédéral et le provincial à hauteur 80 %-20 % respectivement pour la mise en œuvre rapide de programmes d'infrastructure. Toutefois, comme l'argent faisait déjà partie du Programme d'infrastructure du Canada sur 12 ans annoncé des années avant 2020, il n'y a pas eu de nouveau coût fiscal fédéral en raison de la COVID-19.

Progrès dans la dépense des fonds fédéraux

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL a transféré des sommes importantes aux provinces pour qu'elles les dépensent là où elles le jugent bon. Ces transferts ont été effectués dans différents volets à des fins particulières. Pour certains de ces volets, on s'attend à ce que les provinces rendent compte des fonds après coup, alors que pour d'autres, elles doivent présenter une demande et fournir des plans détaillés sur la façon dont elles dépenseront les fonds fédéraux avant que le chèque ne soit signé. Les Accords sur la relance sécuritaire et le Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire sont des exemples typiques de la première approche, où les fonds ont simplement été transférés aux provinces avec des lignes directrices générales sur la façon dont l'argent doit être dépensé. Les provinces fourniraient après coup un compte rendu complet de la manière dont elles ont dépensé l'argent, conformément à ces lignes directrices. Le Fonds pour la sécurité des soins de longue annoncé dans la mise à jour économique et financière de l'automne 2020 du gouvernement fédéral est un exemple typique de l'approche fondée sur les demandes, selon laquelle les provinces envoient des plans détaillés, puis le gouvernement fédéral les finance.

Dans le premier cas de transferts directs, une province peut recevoir plus du gouvernement fédéral qu'elle n'a l'intention de dépenser. Il est possible que les plans soient encore en cours d'élaboration ou qu'ils n'aient pas encore été rendus publics. Quoi qu'il en soit, les provinces ont quand même

TABLEAU 5 Transferts fédéraux liés à la COVID-19 non dépensés par province (en millions de dollars)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.
Relance sécuritaire— dépistage l'ÉPI, santé, SLD	15,1 \$	4,3 \$	-	5,9 \$	-	-	-	-	-	-
Relance sécuritaire— municipalités (soutenir les budgets de fonctionnement et de transport en commun)	-	Aucune contribution provinciale	Contribution provinciale incomplète	Aucune contribution provinciale	Contribution provinciale incomplète	-	Aucune contribution provinciale	Aucune contribution provinciale	-	-
Relance sécuritaire— Garde d'enfants	-	-	-	-	-	-	-	18,6 \$	-	-
Fonds pour une rentrée scolaire sécuritaire	-	-	6,6 \$	-	220,2 \$	-	-	-	-	-
Aider à la formation des éducateurs de la petite enfance	5,8 \$	1,8 \$	10,8 \$	8,6 \$	94,8 \$	162,8 \$	15,2 \$	13,0 \$	48,9 \$	56,9 \$
Fonds de formation pour les travailleurs durement touchés	19,0 \$	-	1,7 \$	-	-	316,7 \$	47,0 \$	42,0 \$	185,0 \$	102,4 \$

Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux.

de l'argent fédéral à dépenser dans ces domaines. Le tableau 5 donne une estimation du montant des transferts fédéraux au titre de la COVID-19 qui n'est pas encore dépensé par les provinces.

Les soins de santé sont regroupés en quatre volets de Relance sécuritaire, soit le dépistage, la recherche des contacts et la gestion des données, l'ÉPI pour les travailleurs de la santé et les non-travailleurs de la santé, la capacité du système de santé et des populations vulnérables, ainsi que le Fonds de réponse à la COVID-19 à compter de mars 2020. Il est souvent difficile de déterminer quel programme provincial relève de quel volet fédéral. Trois provinces sur dix n'ont pas entièrement dépensé leurs transferts fédéraux en matière de santé au titre de la COVID-19. Ces provinces de l'Atlantique ont encore des fonds fédéraux non dépensés dans le cadre de ces volets. Ils ont des programmes dans ces domaines, mais la valeur totale de leurs plans est inférieure au montant qu'ils ont reçu du gouvernement fédéral.

Toutes les provinces se sont engagées à transférer des fonds fédéraux pour soutenir les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités. Toutefois, pour obtenir l'argent fédéral, il était stipulé que les provinces verseraient une contribution équivalente. Cinq provinces sur dix ne l'ont pas égalé du tout ou ne l'ont pas égalé à parts égales, comme il

était stipulé. Malgré l'exigence de partage des coûts, le gouvernement fédéral a quand même transféré son montant.

La Saskatchewan n'a pas encore entièrement attribué les fonds fédéraux qu'elle a reçus pour la garde d'enfants. Pour sa part, le Québec a attribué peu de fonds fédéraux reçus pour aider les écoles de la maternelle à la 12e année à redémarrer en toute sécurité. La Nouvelle-Écosse a retenu près de 7 millions de dollars des fonds fédéraux destinés aux classes de la maternelle à la 12e année.³

Dans la mise à jour économique et financière fédérale de l'automne 2020, le gouvernement fédéral a présenté deux nouveaux transferts, l'un pour aider à la formation des éducateurs de la petite enfance et l'autre pour réorienter les travailleurs dans les industries durement touchées. Comme ces fonds sont nouveaux, peu de provinces ont des plans concrets pour les dépenser. Le Québec et l'Ontario avaient tous deux des plans de réorientation, qui s'inscriraient probablement dans cette catégorie. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard ont déclaré qu'ils dépenseraient l'argent, mais les plans ne sont pas encore élaborés. Aucune province n'a de plan concret pour le financement de l'apprentissage et de la formation des jeunes enfants.

Plusieurs des programmes fédéraux pour les provinces sont fondés sur des demandes, pour lesquels les provinces doivent présenter des plans détaillés sur la façon dont elles comptent dépenser l'argent pour pouvoir recevoir du financement. Cela évite qu'une province ait des fonds non dépensés, mais les provinces peuvent facilement laisser de l'argent sur la table si ses plans pour présenter une demande ne sont pas encore prêts. Le tableau 6 montre combien d'argent supplémentaire les provinces pourraient obtenir si elles en faisaient la demande.

Le supplément salarial pour les travailleurs essentiels visait à augmenter les salaires des travailleurs essentiels au début de la pandémie, bien que le gouvernement fédéral ait par la suite permis aux provinces de s'en servir pour augmenter les salaires des travailleurs de la santé à faible revenu en général. Le partage des coûts doit être 25 % par les provinces et 75 % par le gouvernement fédéral. Autrement dit, pour avoir accès à des fonds supplémentaires, les provinces doivent fournir le tiers de ce qui est indiqué au tableau 6. Six provinces sur dix pouvaient utiliser plus de fonds pour augmenter les salaires des travailleurs essentiels faiblement rémunérés, mais elles ne l'ont pas fait. L'Alberta a de loin le montant le plus élevé qui reste sur la table, car elle n'a presque rien utilisé de ce programme. Proportionnellement, la Saskatchewan n'est pas loin derrière.

TABLEAU 6 Fonds fédéraux sous-utilisés par les provinces (en millions de dollars)

	T.-N.-L.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	QC	ON	MB	SK	AB	C.-B.
Le supplément salarial pour les travailleurs essentiels	-	-	6,4 \$	30,0 \$	-	-	10,5 \$	49,4 \$	335,8 \$	29,8 \$
fond pour la sécurité des soins de longue durée	13,9 \$	1,1 \$	-	19,7 \$	-	-	31,6 \$	31,3 \$	51,7 \$	-
l'Initiative pour la création rapide de logements—volet des projets (achat d'hôtels, motels et logements modulaires)	6,4 \$	2,0 \$	12,0 \$	9,6 \$	105,3 \$	181,0 \$	16,9 \$	11,5 \$	54,3 \$	-

Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux.

Dans la mise à jour économique et financière fédérale de novembre, le gouvernement fédéral a introduit un nouveau « fonds pour la sécurité des soins de longue » qui devait couvrir les dépenses supplémentaires de SLD si tous les fonds du volet pour une relance sécuritaire destinée aux populations vulnérables avaient été utilisés. Six des dix provinces n'avaient pas suffisamment de dépenses ou de plans en soins de longue durée supplémentaires pour utiliser pleinement ces régimes fédéraux. Contrairement à la rémunération supplémentaire, ce fonds n'exige pas de partage des coûts par les provinces, il exige simplement de soumettre des plans pour avoir accès au financement fédéral.

À l'automne, le gouvernement fédéral a lancé l'Initiative pour la création rapide de logements, dont une partie a fourni des fonds pour acheter des hôtels, des motels et d'autres logements modulaires pour loger rapidement les gens. Ce fonds n'a pas été attribué en fonction du nombre d'habitants et, par conséquent, une province préparée pouvait recevoir une plus grande partie du fonds que sa population relative. La Colombie-Britannique était une telle province, avec un plan de 111 millions de dollars prêt à être présenté. La Saskatchewan pourrait également bénéficier d'un achat mineur de logements modulaires pour les prisons. Si les fonds restants sont simplement attribués en fonction de la population, vous voyez les chiffres au tableau 6, alors que les provinces qui ont des plans facilement détaillés pourraient en recevoir davantage. Les villes, les gouvernements des Premières Nations et les organismes sans but lucratif peuvent également présenter une demande. Les demandes pour ce programme devaient être reçues au plus tard le 31 décembre 2020.⁴

Distribution du financement par province

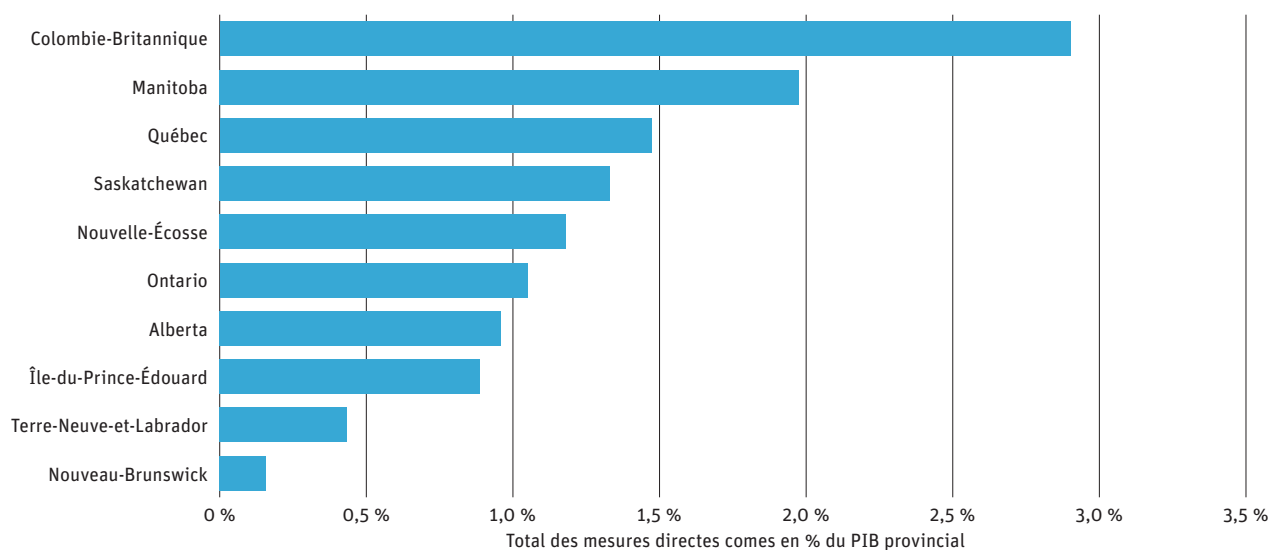
PEU IMPORTE LA province, les fonds fédéraux représentent entre 84 % et 99 % de toutes les dépenses directes du gouvernement liées à la COVID-19. Toutefois, cela signifie que les provinces contribuent à l'effort en plus des engagements fédéraux substantiels.

Afin de comparer les engagements provinciaux, malgré d'importantes différences entre les tailles des provinces, les contributions provinciales nettes sont rajustées en fonction du PIB provincial de 2019, afin de refléter la capacité de chaque province à dépenser pour lutter contre les répercussions de la COVID-19.

La contribution provinciale nette la plus importante provient de loin du gouvernement de la Colombie-Britannique, grâce au soutien aux particuliers et aux entreprises. La province a consacré près de 3 % de son PIB de 2019 à cet effort. Le Manitoba arrive loin au deuxième rang, avec une contribution de 2 % du PIB, principalement attribuable à des investissements généraux dans l'infrastructure, à d'énormes investissements dans l'ÉPI et au soutien aux grandes entreprises.

Vient ensuite le Québec, qui dépense 1,5 % de son PIB, soit environ la moitié de la contribution nette de la Colombie-Britannique, sur des mesures liées à la COVID-19. Les autres grandes provinces, l'Ontario et l'Alberta, pré-

FIGURE 3 Mesures directes par province (en % du PIB provincial de 2019)



Sources Estimations provinciales et fédérales des mesures directes liées à la COVID-19, tableau 36-10-z de Statistique Canada. Voir la liste complète des sources en annexe.

voient consacrer environ 1 % du PIB sur des mesures liées à la COVID-19, soit environ le tiers des efforts de la Colombie-Britannique.

On trouve les plus faibles contributions des gouvernements provinciaux dans les Maritimes. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick n'a pas encore engagé tous les fonds fédéraux qu'il a reçus pour les soins de santé. Il semble également avoir été exempté de l'obligation de verser une contribution équivalente aux fonds fédéraux à l'appui des budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités. Une situation semblable se produit dans plusieurs provinces de l'Atlantique.

La comparaison des dépenses fédérales dans chaque province en fonction du PIB n'est pas la méthode la plus équitable, puisqu'une grande partie de l'argent fédéral est attribuée en fonction du nombre d'habitants. Si l'on comparait les dépenses fédérales au PIB provincial, on aurait l'impression que les Albertains en aient eu moins et que les Néo-Écossais en aient eu plus, mais c'est simplement parce que le PIB par habitant est beaucoup plus élevé en Alberta qu'en Nouvelle-Écosse. Pour le reste de ce rapport, les chiffres sont simplement calculés par habitant aux fins d'analyse.

Terre-Neuve-et-Labrador

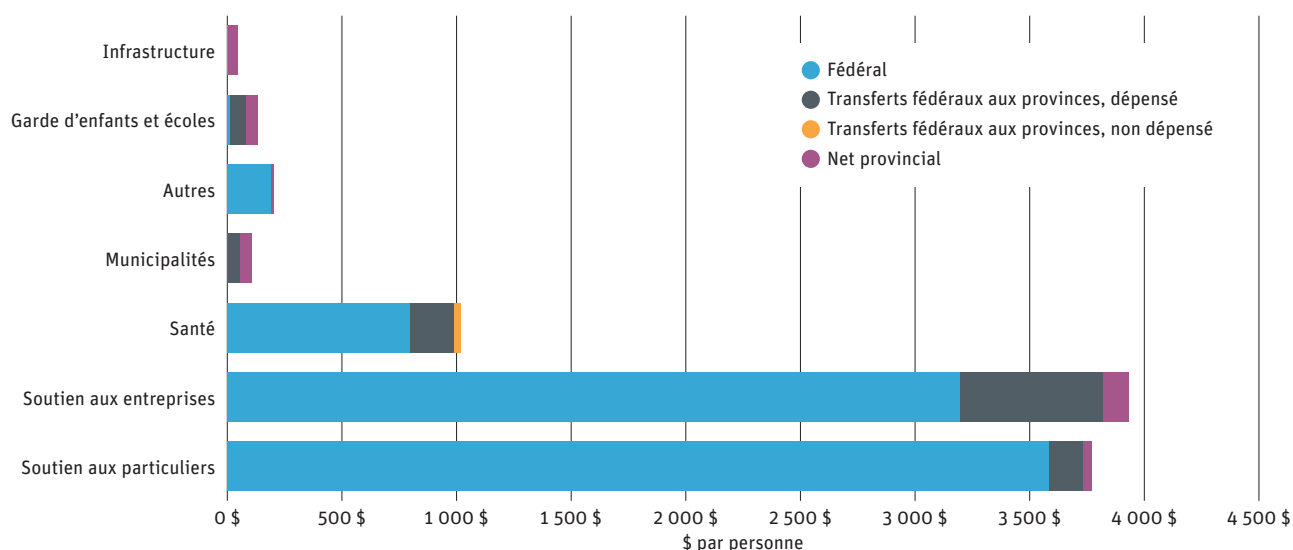
La réponse totale à la COVID-19 en Terre-Neuve-et-Labrador devrait coûter 9 180 \$ par personne, soit 4,8 milliards de dollars—97 % de cette somme étant de l'argent du gouvernement fédéral.

La catégorie de soutien la plus importante dans cette province est celle des entreprises, qui reçoivent 3 900\$ par personne. C'est principalement le résultat des programmes fédéraux de non-remboursement des prêts SSUC et CUEC, comme c'est le cas dans d'autres provinces. Les entreprises de la province reçoivent également un soutien dans le cadre d'un transfert fédéral réservé à l'industrie pétrolière en haute mer. Le soutien provincial aux entreprises se limite au partage des coûts des fonds AUCLC fédéraux, aux subventions aux petites entreprises et à l'aide au secteur du tourisme.

La valeur totale des soutiens individuels monte à 3 800 \$ par personne. Il s'agit essentiellement de fonds fédéraux, par l'entremise de la PCU et les mesures qui l'ont remplacées. La province offre un incitatif à la rénovation aux propriétaires, ce qui représente son plus important soutien aux particuliers. Il y a aussi eu une participation limitée au supplément salarial pour les travailleurs à faible revenu, pour lequel la province paie 25 %.

En ce qui concerne les soins de santé, les gouvernements fournissent 990 \$ par personne dans la province. Toutefois, Terre-Neuve-et-Labrador

FIGURE 4 Mesures directes à Terre-Neuve-et-Labrador par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

n'a pas encore de plan pour dépenser entièrement les transferts fédéraux en matière de santé liés à la COVID-19. Il vaut la peine de noter que Terre-Neuve-et-Labrador ne fait pas preuve d'une grande transparence dans ses budgets de santé.

Terre-Neuve-et-Labrador partage les coûts avec le fédéral au niveau des budgets de fonctionnement des municipalités même si le gouvernement fédéral n'exigeait pas de partage de coûts pour le transport en commun—le seul moment où le gouvernement fédéral a donné à une province un droit explicite sur le financement de contrepartie des coûts de fonctionnement dans le texte des Accords sur une relance sécuritaire. Sur les 134 \$ par personne dépensés pour des mesures liées à la COVID-19 pour la garde d'enfants et la maternelle à la 12e année, la plus grande partie sont des fonds fédéraux transférés à la province. Terre-Neuve-et-Labrador prévoit peu de dépenses d'infrastructure en dehors d'un programme de stimulation économique pour les collectivités.⁵

Île-du-Prince-Édouard

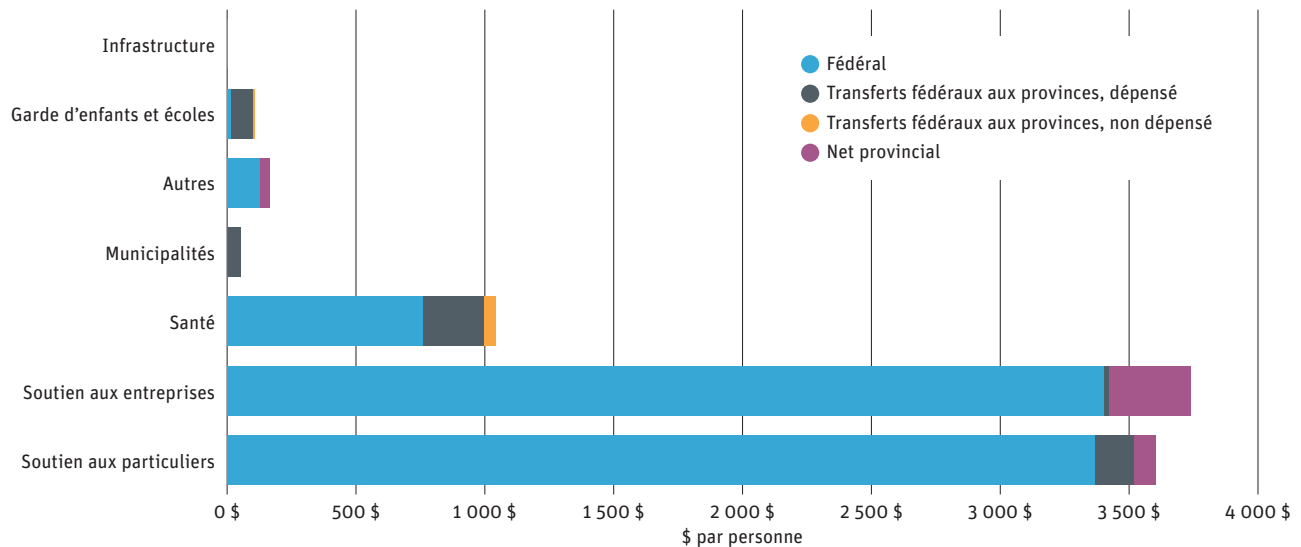
Un peu plus de 8 700 \$ par personne est prévu pour l'Île-du-Prince-Édouard, dont 95 % proviennent du gouvernement fédéral et 5 % de la province.

Les entreprises reçoivent le soutien le plus élevé de n'importe quelle catégorie, soit presque 3 700 \$ par personne. Comme c'est le cas dans d'autres provinces, la plus grande partie de ce soutien est de l'argent fédéral par l'entremise des SSUC et des CUEC. Les entreprises de l'Île-du-Prince-Édouard profiteront probablement plus que les autres provinces de l'aide fédérale aux pêcheurs. La province offre également des soutiens aux entreprises relativement importants pour le tourisme et la pêche à partir de ses propres ressources.

Les soutiens aux particuliers à l'Île-du-Prince-Édouard totalisent 3 600 \$ par personne, dont la presque totalité provient du gouvernement fédéral. Comme dans les autres provinces, la PCU et les mesures qui l'ont remplacée constituent la majeure partie des transferts aux particuliers. Les mesures de soutien aux particuliers couvertes par les fonds provinciaux sont un paiement forfaitaire pour les personnes touchées par la COVID-19 et un transfert aux parents dont les enfants sont en garderie.

Les dépenses de santé liées à la COVID-19, qui valent 1 000 \$ par personne, sont toutes de l'argent fédéral. En fait, la province n'a pas de plan

FIGURE 5 Mesures directes à l'Île-du-Prince-Édouard par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

concret pour dépenser entièrement la part du fédéral—4,3 millions de dollars de fonds fédéraux transférés n'avaient pas été dépensés au 31 décembre 2020.

En principe, le montant pour une relance sécuritaire destiné aux budgets de fonctionnement et de transport en commun municipaux devait être égalé par la province, de sorte que chacun contribuait 50 % de la somme. L'Île-du-Prince-Édouard ne fournit pas un soutien équivalent à celui du gouvernement fédéral, bien qu'elle transmette l'argent fédéral aux villes. Par conséquent, tout le soutien aux budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités dans la province est de l'argent fédéral.

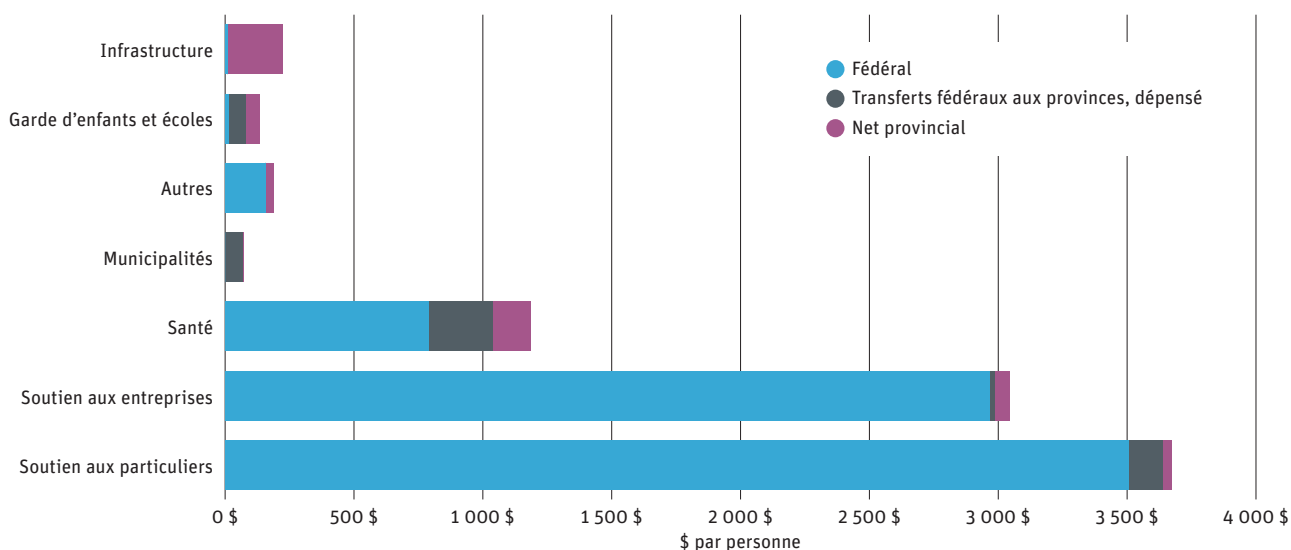
L'Île-du-Prince-Édouard a peu de nouveaux investissements dans les infrastructures et ses dépenses pour les écoles et les garderies consiste surtout des montants que le gouvernement fédéral a transféré.

Nouvelle-Écosse

En Nouvelle-Écosse, 8 500 \$ par personne sont dépensés pour des mesures directes liées à la COVID-19—94 % de ces dépenses proviennent du gouvernement fédéral, et 6 % de la province.

Le soutien aux particuliers représente la catégorie la plus importante en Nouvelle-Écosse, soit l'équivalent de 3 700 \$ par personne. La province

FIGURE 6 Mesures directes en Nouvelle-Écosse par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

n'offre presque aucun soutien net aux particuliers. Comme ailleurs, le soutien fédéral provient de la PCU et des programmes qui l'ont remplacée, venant en aide aux Néo-Écossais qui ont perdu leur emploi à cause de la pandémie. La province devrait recevoir plus de transferts pour soutenir les particuliers qu'elle ne prévoit en dépenser. Le nouveau fonds fédéral de réorientation de la main-d'œuvre et le fonds pour les éducateurs d'enfants aideront probablement les particuliers et sont prévus dans le plus récent document financier de la Nouvelle-Écosse, mais les plans précis sur la façon de dépenser ces fonds fédéraux ne semblent pas encore avoir été élaborés.

Les entreprises bénéficient du second plus haut niveau de soutien. Il s'agit principalement de fonds fédéraux versés par l'entremise des SSUC et des CUEC. Les entreprises de la province bénéficieront également de manière disproportionnée d'un soutien aux pêcheurs. La province offre des programmes supplémentaires limités, outre le partage des coûts du soutien aux entreprises du gouvernement fédéral.

À l'instar de plusieurs autres petites provinces, la Nouvelle-Écosse n'a pas égalé le transfert fédéral pour les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités. La province transfère les fonds fédéraux aux villes, mais elle n'égale pas la somme du gouvernement fédéral, comme l'exige l'Accord sur la relance sécuritaire.

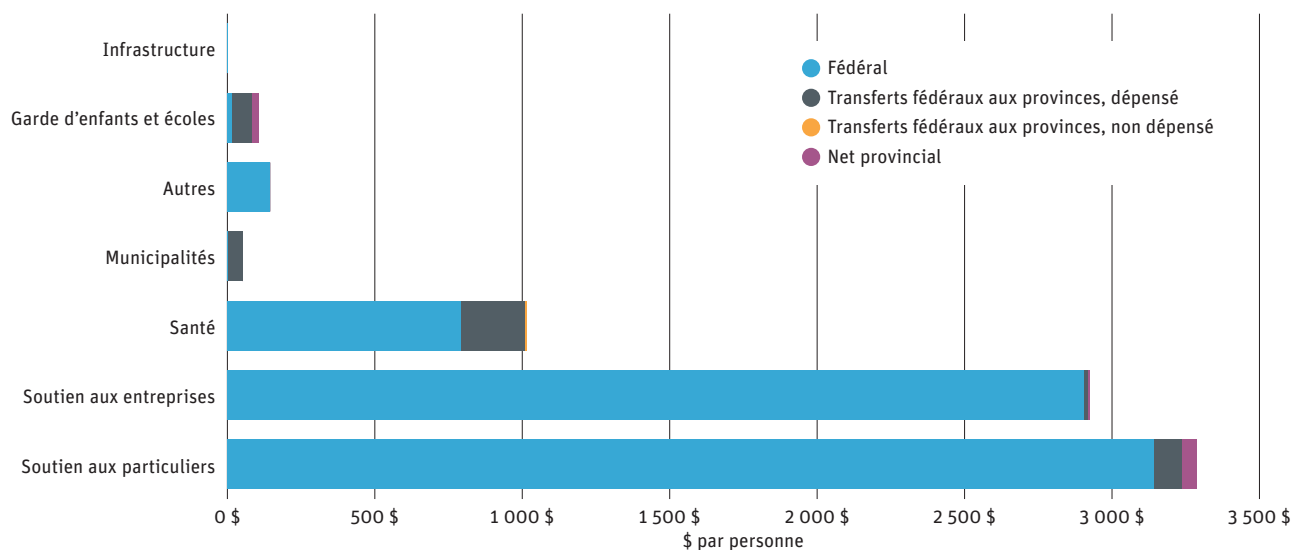
Les investissements en infrastructures de 220 \$ par personne en Nouvelle-Écosse sont plus élevés que dans les autres provinces de l'Atlantique en raison des dépenses provinciales plus importantes dans ce domaine. Il y a peu de soutien fédéral pour l'infrastructure dans la province. En dépit d'un engagement important dans ce domaine, des précisions sur la manière dont cet argent sera dépensé n'ont pas été données, et ceux qui font le suivi des dépenses sont forcés de fouiller dans les sites Web du gouvernement, sans pour autant y trouver la réponse.⁶

Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, les dépenses directes au titre des mesures liées à la COVID-19 totalisent 7 500 \$ par personne— dont 99 % provient du gouvernement fédéral et 1% du gouvernement provincial.

Les particuliers représentent la catégorie de soutien la plus importante pour les Néo-Brunswickois, recevant l'équivalent de 3 300 \$ par personne. Il s'agit presque entièrement de fonds fédéraux, par l'entremise du programme de la PCU et les mesures qui l'ont remplacée pour les travailleurs sans emploi. La province a fourni son supplément de salaire de 25 % pour les travail-

FIGURE 7 Mesures directes au Nouveau-Brunswick par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

leurs essentiels et a fourni sa propre prestation d'urgence pour les travailleurs, mais peu de choses au-delà de ces programmes pour les particuliers.

Les entreprises ont reçu le deuxième niveau de soutien le plus élevé, soit l'équivalent de 2 900 \$ par personne, essentiellement de la part du gouvernement fédéral dans le cadre de ses programmes des SSUC et CUEC. La province a fourni peu de financement supplémentaire aux entreprises mise à part égaler le financement fédéral pour l'AUCLC.

Dans le domaine de la santé, la province n'a pas encore de plan pour dépenser entièrement les transferts fédéraux. Il reste 5,9 millions de dollars en fonds fédéraux non attribués dans le cadre d'un programme provincial de soins de santé, d'ÉPI, de tests ou de soins de longue durée.

Comme c'est le cas pour d'autres petites provinces, le Nouveau-Brunswick ne semble pas avoir l'intention d'égaliser le soutien fédéral pour les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités. Tout l'argent dans cette catégorie est donc fédéral.

Sur les 110 \$ par personne prévus pour les écoles et les garderies, le gouvernement du Nouveau-Brunswick aura dépensé 20 \$ par personne, après avoir soustrait les transferts fédéraux. La province n'a aucun plan important en infrastructure.

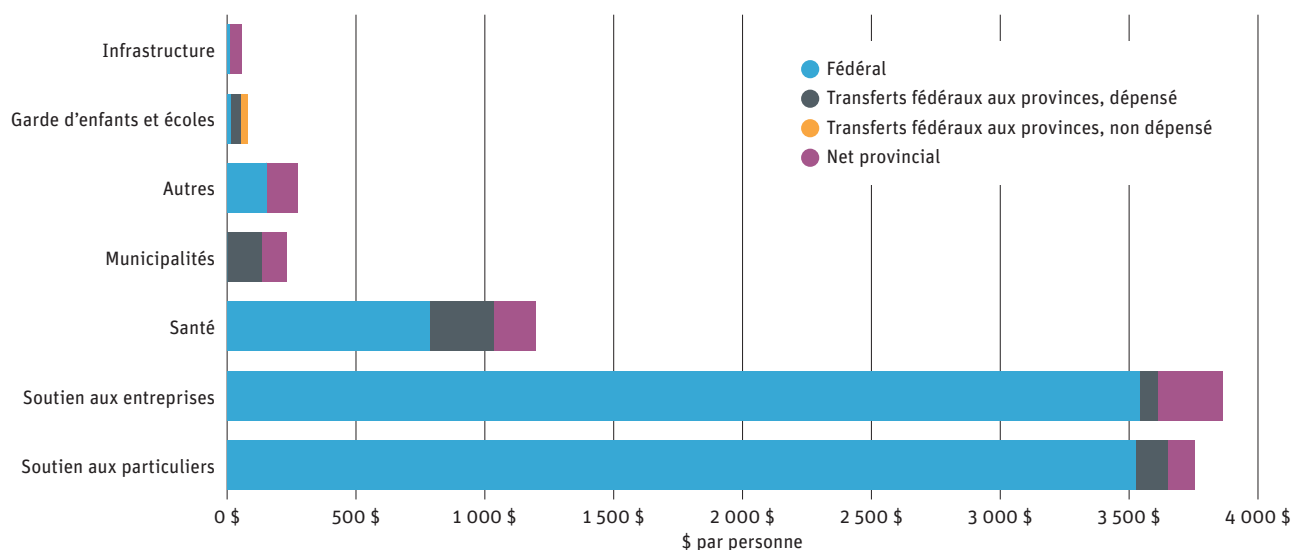
Québec

Les dépenses liées à la COVID-19 au Québec s'élèvent à 9 400 \$ par personne, dont 92 % proviennent du gouvernement fédéral et les 8 % restants, de la province.

Le soutien aux entreprises est la catégorie la plus importante, représentant 3 900 \$ par personne. Le gouvernement fédéral fournit la plus grande partie de ce soutien dans le cadre de ses programmes SSUC et CUEC, bien que le gouvernement provincial ait un ensemble relativement important de mesures de soutien aux entreprises dans le cadre de ses programmes de prêts PACTE et PAUPME, avec des montants non remboursables, en plus de plusieurs fonds de soutien sectoriels. Sur les 3 900 \$ par personne dépensés en soutien aux entreprises, 250 \$ proviennent du gouvernement provincial.

Les mesures de soutien destinées aux particuliers sont un peu plus petites que les mesures de soutien aux entreprises, et coûtent l'équivalent de 3 750 \$ par personne. La province offre moins de soutien net ici que du côté des entreprises. De ces 3 750 \$, la province contribue à hauteur de 100 \$ par personne. Les principales mesures de soutien destinées aux particuliers du

FIGURE 8 Mesures directes au Québec par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

gouvernement fédéral sont la PCU et les mesures qui la remplacent. Les dépenses provinciales sont généralement axées sur les programmes de suppléments salariaux et de réorientation des travailleurs, bien que ces dépenses comportent également un important transfert fédéral.

Les mesures de soutien en santé pour les Québécois s'élèvent à 1 200 \$ par personne, dont 160 \$ net sont payés par la province. Cela exclut une réserve de 300 millions de dollars pour les besoins futurs en soins de santé, car tous les fonds de prévoyance sont exclus de cette analyse.

La province a généralement égalé le financement du gouvernement fédéral pour soutenir les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités, et la province a un petit ensemble d'investissements dans l'infrastructure. Son principal projet d'infrastructure consiste à accélérer l'acheminement des dépenses d'infrastructure de 2,9 milliards de dollars déjà prévues. Il y a un petit coût financier à financer ces projets plus tôt, mais les nouveaux investissements ne sont que de 218 millions de dollars sur deux ans.

En ce qui concerne les mesures pour les garderies et les écoles, le Québec a sous-utilisé le montant qu'il a déjà reçu du gouvernement fédéral en transferts. Même si elle dépense largement plus que les autres provinces pour les services de garde d'enfants, généralement pour son programme

de 8,35 \$ par jour, elle n'a pas l'intention de dépenser entièrement l'argent qu'elle a reçu pour la maternelle à la 12e année—220 millions de dollars ne sont toujours pas dépensés.

Ontario

Dans la plus grande province du Canada, l'équivalent de 9 800 \$ par personne sera consacré à des mesures directes liées à la COVID-19—94 % de cet argent est fédéral et 6 % est provincial.

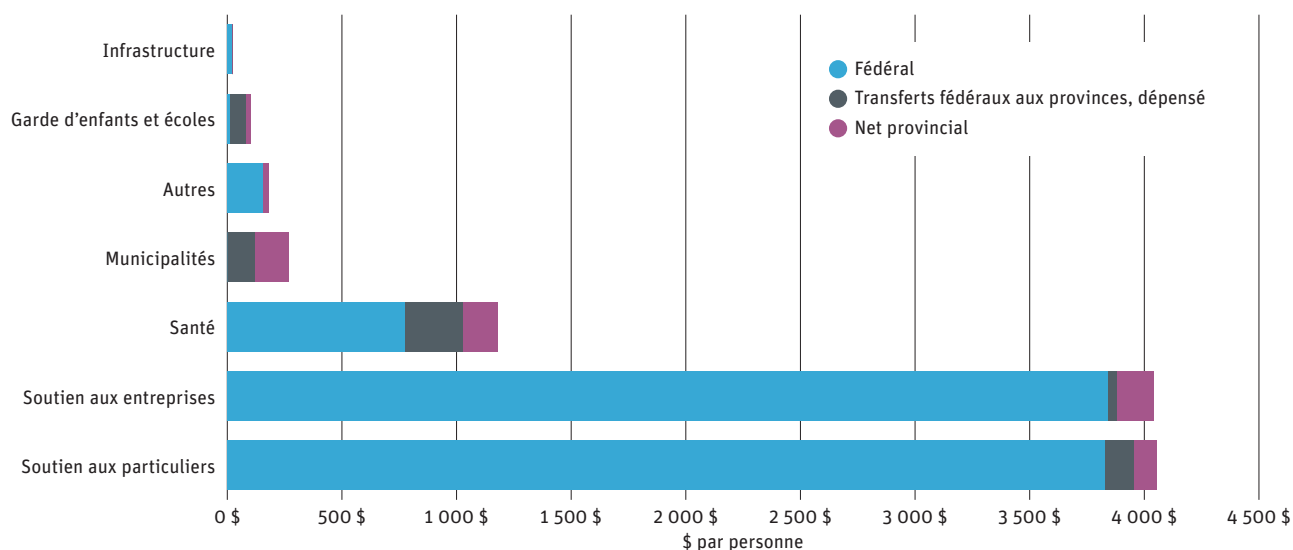
Les dépenses pour le soutien aux entreprises dans la province sont à peu près égales aux dépenses pour les particuliers, soit un peu plus de 4 000 \$ par personne. Comme dans les autres provinces, les dépenses fédérales dominent le soutien aux entreprises en Ontario, par l'entremise des programmes des SSUC et des CUEC. Les soutiens aux grandes entreprises provinciales comprennent des réductions de l'impôt foncier pour l'éducation et de l'impôt-santé des employeurs.

Les mesures de soutien aux particuliers sont également dominées par les dépenses fédérales, en particulier pour la PCU et les programmes qui l'ont remplacée. L'Ontario bénéficie de manière disproportionnée des changements apportés par le gouvernement fédéral aux programmes canadiens de prêts et bourses, étant donné la plus forte concentration d'étudiants dans la province. Le soutien provincial plus important pour les particuliers prend principalement la forme d'améliorations salariales pour les travailleurs essentiels de première ligne pendant l'été et de nouveau à l'automne, bien que cela ait été partiellement compensé par les transferts fédéraux à cette fin. Deux paiements directs de 200 \$ par enfant aux parents comptent également dans la catégorie des soutiens aux particuliers.

L'Ontario maintient deux importants fonds de prévoyance non attribués d'une valeur de 4 milliards de dollars pour le Fonds de lutte contre la pandémie et de 2,02 milliards de dollars pour le Fonds de soutien à la population, à l'emploi et à la relance. Étant donné qu'ils ne sont pas attribués, ils ne sont pas inclus dans la figure 9. Bien qu'il ne soit pas rare de voir des fonds de prévoyance non attribués, aucune province n'en a autant.

Les dépenses en santé en Ontario équivalent à 1 200 \$ par personne, dont 160 \$ par personne proviennent du gouvernement provincial. Un autre fonds de prévoyance non attribué de 598 millions de dollars est également conservé. Encore une fois, comme il n'est pas attribué, il est exclu de la figure 9.

FIGURE 9 Mesures directes en Ontario par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

L'Ontario a égalé le financement fédéral pour les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités, et le soutien municipal est donc partagé à parts égales.

Sur les 100 \$ par personne dépensés pour les mesures liées à la COVID-19 et destinées aux services de garde d'enfants et aux écoles, 20 \$ proviennent du gouvernement provincial. Une grande partie des dépenses provinciales dans ce domaine sont simplement des transferts fédéraux attribués à cette fin.

Même si le montant attribué aux infrastructures est relativement faible en Ontario, le gouvernement fédéral dépensera plus que la province. Le gouvernement fédéral a très peu de programmes d'infrastructure, le principal étant l'Initiative pour la création rapide de logements de 1 milliard de dollars. La moitié de l'argent de ce fonds est transférée directement aux grandes villes pour qu'elles l'utilisent pour la création rapide de logements d'urgence. Compte tenu de la concentration des grandes villes en Ontario, elle bénéficie de manière disproportionnée de cette mesure.

Manitoba

Des soutiens d'un équivalent de 9 400 \$ par personne sont en place au Manitoba. De ce total, 8 400 \$ par personne proviennent du gouvernement fédéral, et le gouvernement provincial représente les 11 % restants.

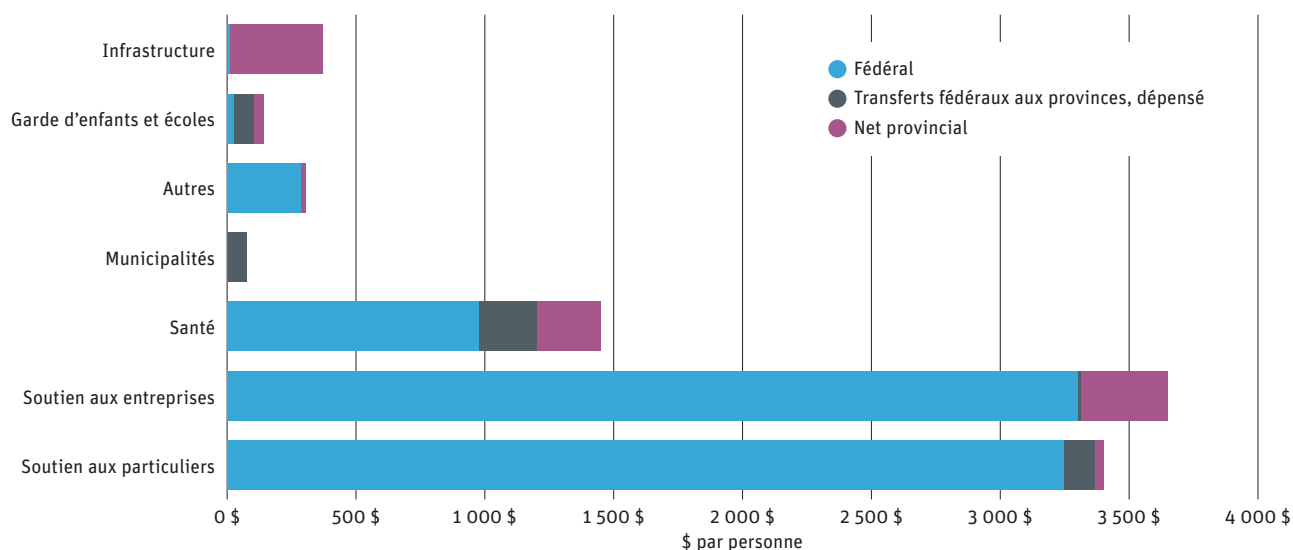
Les soutiens aux entreprises constituent la plus grande catégorie de soutien direct, fournissant l'équivalent de 3 600 \$ par personne. Comme ailleurs, la majeure partie du soutien aux entreprises provient du gouvernement fédéral, par l'entremise des SSUC et des CUEC. Le soutien fédéral aux entreprises autochtones a une incidence disproportionnée sur le Manitoba, compte tenu de sa population autochtone relativement importante. La subvention transitoire du Manitoba, créée récemment à partir de parties non dépensées d'autres programmes d'affaires de l'été, constitue le plus important soutien aux entreprises parrainé par la province.

Le soutien aux particuliers s'élève à 3 400 \$ par personne au Manitoba, presque entièrement financé par le gouvernement fédéral. Le soutien fédéral par la PCU et de ses remplaçants dans l'AE et la PCRE constituent la majeure partie du soutien. Le Manitoba a fourni plusieurs mesures de soutien aux particuliers, notamment grâce à son partage des coûts ponctuel pour les travailleurs essentiels, que le Manitoba a appelé le Programme de reconnaissance des risques, ainsi qu'à un transfert de 200 \$ aux aînés qui n'a pas fait l'objet d'un examen du revenu. Cependant, le fonds fédéral de formation en EGJE et le fonds de réorientation pour les secteurs durement touchés, pour lesquels le Manitoba n'a pas de programmes prêts, compensent en grande partie les programmes provinciaux antérieurs.

Sur les 1 500 \$ par personne dépensés au Manitoba pour les mesures de santé liées à la COVID-19, la province en fournit 17 %, soit la plus forte proportion de toutes les provinces. Cela s'explique en grande partie par un investissement relativement massif dans l'ÉPI et les achats connexes. La ventilation appropriée des dépenses d'ÉPI entre les dépenses en espèces et celles en comptabilité d'exercice est opaque et continue. Les futurs documents financiers pourraient présenter des chiffres plus détaillés sur les coûts des soins de santé liés à la COVID-19.⁷

Comme c'est le cas pour d'autres petites provinces, le Manitoba n'égale pas le financement du gouvernement fédéral pour les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités, ce qui fait que ce financement est entièrement fédéral.

FIGURE 10 Mesures directes au Manitoba par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

Sur les 140 \$ par personne consacrés aux mesures liées à la COVID-19 dans les garderies et les écoles, la province contribue finalement seulement à hauteur de 28 %—le reste de l'argent provient des transferts fédéraux.

Le Manitoba a un important programme de stimulation de l'infrastructure lié à la COVID-19, d'une valeur de 370 \$ par personne. Les investissements du gouvernement fédéral dans la création rapide d'infrastructures de logement n'apportent presque rien au Manitoba, puisqu'il n'y a qu'une grande ville et qu'il n'y a aucun plan d'achat d'immeubles existants pour les convertir en logements d'urgence. Il y a cependant d'importantes différences comptables entre le Manitoba et le gouvernement fédéral en ce qui concerne les dépenses d'infrastructure. Alors que le gouvernement fédéral n'a inclus aucune dépense directe pour le transfert de ses fonds d'infrastructure, le Manitoba prévoit un coût de 230 millions de dollars pour sa part du partage des coûts. En réalité, il y a des dépenses fédérales importantes—elles ne sont tout simplement pas comptabilisées comme nouvelles dépenses liées à la COVID-19.

Saskatchewan

Les dépenses liées à la COVID-19 au Saskatchewan s'élèvent à 9 000 \$ par personne, dont 90 % proviennent du gouvernement fédéral et les 10 % restants du gouvernement provincial.

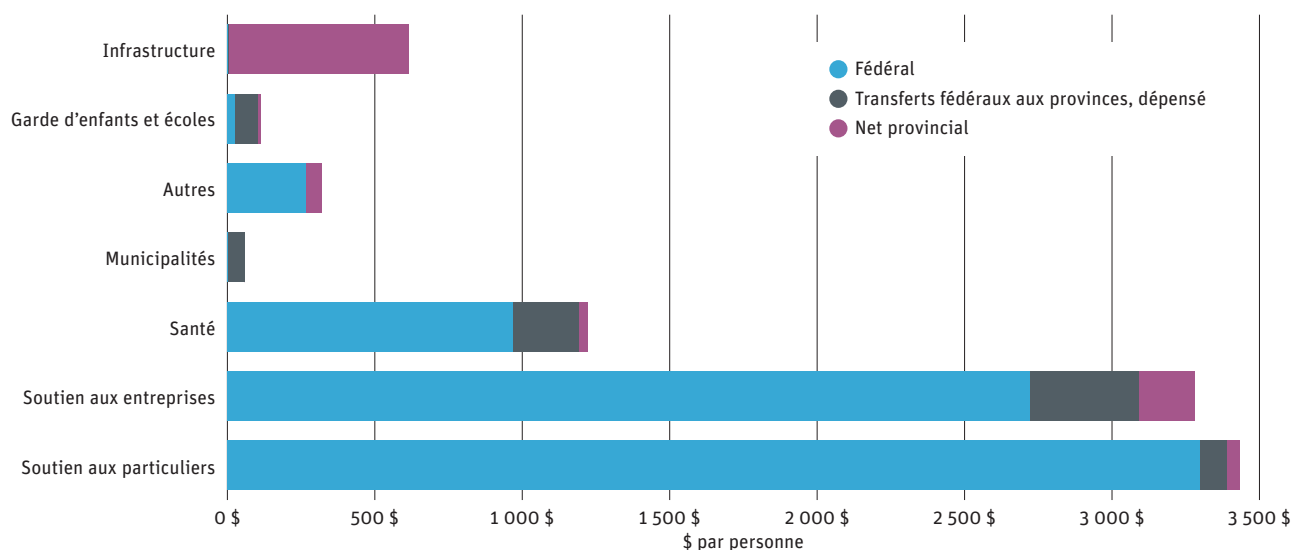
Les transferts aux particuliers représentent le type de soutien le plus important en Saskatchewan, pour un montant de 3 400 \$ par personne. Les principaux transferts du gouvernement fédéral sont la PCU et les mesures qui l'ont remplacées dans l'assurance-emploi et la PCRE. La province offre très peu de soutien aux particuliers. Le supplément salarial fédéral pour les travailleurs essentiels devait être partagé à hauteur de 25 % pour les provinces et de 75 % pour le fédéral, jusqu'à concurrence du maximum fédéral. La Saskatchewan semble avoir égalé seulement 5 % du financement total.⁸ De plus, la province n'a utilisé que la moitié de sa marge de manœuvre fédérale disponible (voir le tableau 6), ce qui réduit encore davantage le soutien potentiel pour les travailleurs essentiels à faible revenu.⁹ Le gouvernement fédéral a deux nouveaux transferts pour la réorientation des travailleurs des secteurs les plus durement touchés et pour l'éducation des éducateurs de la petite enfance. Ces transferts soutiendront probablement les particuliers, mais la Saskatchewan n'a aucune mesure en place.

Le deuxième secteur de soutien le plus important est celui des entreprises, qui représente 3 300 \$ par personne dans la province. L'aide fédérale constitue la majeure partie des soutiens aux entreprises. Les SSUC et les CUEC jouent le rôle le plus important, mais les entreprises de la Saskatchewan profiteront aussi de façon disproportionnée des mesures fédérales visant à appuyer le secteur agricole et à nettoyer les anciens puits de pétrole et de gaz. Le gouvernement provincial contribue à hauteur de 190 \$ par personne sur un montant total de 3 300 \$ pour les entreprises. Le principal soutien provincial est une réduction du taux d'imposition des petites entreprises. Il y a aussi des subventions sectorielles et aux petites entreprises pour les entreprises touchées par la COVID-19.

En Saskatchewan, 1 200 \$ par personne sont consacrés aux soins de santé, dont 98 % proviennent du gouvernement fédéral et 2 % de la province. La province dispose d'un fonds de prévoyance en matière de santé non attribué de 160 millions de dollars, mais les fonds non attribués ne sont pas inclus dans ce rapport tant que des plans concrets de dépenses n'ont pas été établis.

Comme c'est le cas pour plusieurs autres petites provinces, la Saskatchewan n'égale pas le financement du gouvernement fédéral pour les budgets

FIGURE 11 Mesures directes en Saskatchewan par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

de fonctionnement et de transport en commun des municipalités, comme l'exigeait les Accords sur la relance sécuritaire. La province soutient qu'elle transfère déjà de l'argent aux municipalités et que cela devrait être pris en compte dans ses obligations de partage des coûts. Par conséquent, tout le soutien que les municipalités recevront pour lutter contre les effets de la COVID-19 est à la charge du gouvernement fédéral.

Sur les 120 \$ par personne consacrés à l'adaptation à la COVID-19 dans les écoles et les garderies de la Saskatchewan, le gouvernement provincial fournit 8 % du financement, ce qui signifie que le gouvernement fédéral fournit la plus grande partie de l'argent.

Finalement, le gouvernement de la Saskatchewan a un important programme d'infrastructure pour stimuler la croissance au cours des deux prochaines années. Cela représente 620 \$ par personne, sans presque aucune aide fédérale, car le financement fédéral pour les infrastructures comprend des logements d'urgence et il y aura peu de demandes pour cela en Saskatchewan.

Outre les dépenses d'infrastructure prévues dans le budget provincial, un fonds d'infrastructure supplémentaire de 1,3 milliard de dollars est conservé. Il n'est pas inclus dans la figure 11, car les fonds non attribués sont exclus

de cette analyse. Cette somme s'ajoute aux 724 millions de dollars consacrés à la stimulation de l'infrastructure.

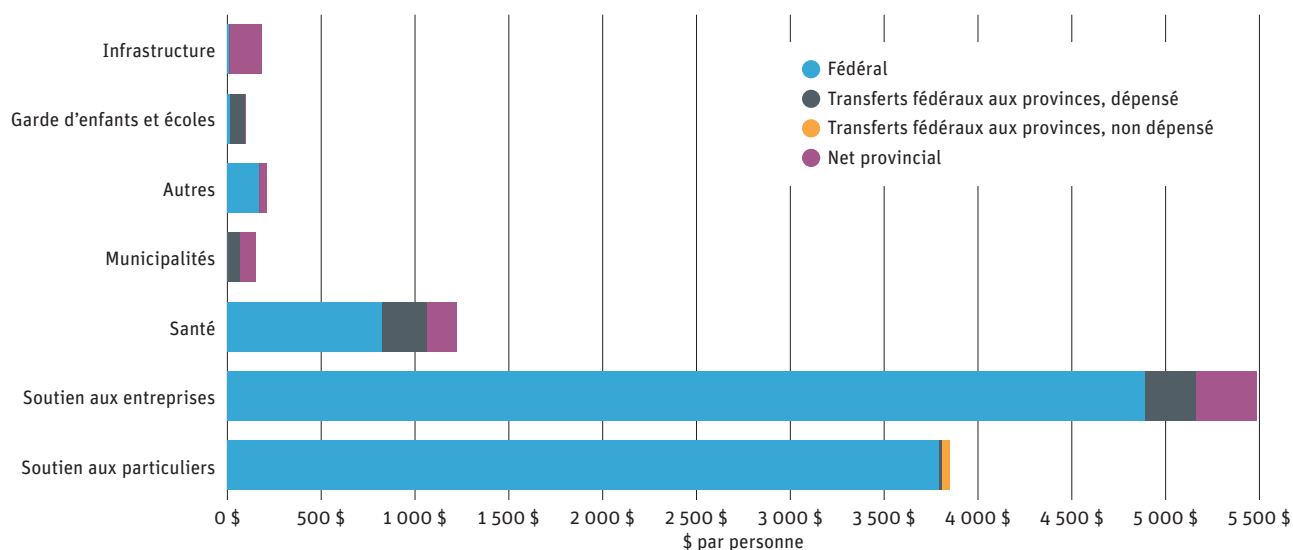
Alberta

Les Albertains reçoivent le niveau de dépenses par habitant le plus élevé de toutes les provinces, soit 11 200 \$ par personne, dont 93 % proviennent du gouvernement fédéral, soit directement, soit par des transferts à la province. Les 7 % restants sont des fonds provinciaux nets. Le soutien fédéral s'élève à 10 400 \$ par personne en Alberta, soit le niveau de soutien fédéral par habitant le plus élevé de toutes les provinces, et ce, d'une marge considérable. Les Albertains reçoivent en réalité 1 200 \$ de plus par personne de la part du gouvernement fédéral que toute autre province.

Les mesures de soutien aux entreprises représentent le plus important secteur de soutien en Alberta, soit 5 500 \$ pour chaque Albertain. Ces mesures de soutien sont principalement de nature fédérale et sont alimentées par les SSUC et les CUEC. Toutefois, les entreprises de la province bénéficient aussi de façon disproportionnée du Fonds fédéral d'assainissement des puits de pétrole et de gaz et du Fonds pour la réduction des émissions dans le secteur pétrolier et gazier, quelque chose qui devrait être assumé par l'industrie. Les mesures provinciales de soutien aux entreprises sont importantes par rapport à celles d'autres provinces et comprennent des investissements dans l'extraction améliorée des sables bitumineux, une réduction accélérée de l'impôt des sociétés et la réouverture des subventions aux petites entreprises.

Les soutiens aux particuliers, d'une valeur de 3 800 \$ par personne, représentent la deuxième catégorie de soutien en importance, bien qu'ils soient entièrement fédéraux. La contribution fédérale est dominée par la PCU, la PCRE et les changements apportés à l'AE. Malgré les premiers projets de participation au programme fédéral de supplément salarial pour les travailleurs essentiels, comme en témoigne son plan initial contre la COVID-19¹⁰, la province n'a pas vraiment participé. Sur les 348 millions de dollars mis à sa disposition par le gouvernement fédéral pour combler les besoins des travailleurs essentiels faiblement rémunérés, la province a utilisé seulement 12 millions de dollars.¹¹ Son seul autre programme de soutien aux particuliers, pour aider ceux qui s'auto-isolent, est relativement petit. La province n'a pas non plus de plans prêts pour les deux nouveaux transferts fédéraux pour la réorientation des travailleurs dans les secteurs dure-

FIGURE 12 Mesures directes en Alberta par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

ment touchés et pour l'éducation des éducateurs de la petite enfance. Par conséquent, la province affiche un léger excédent net dans cette catégorie.

À l'instar des autres grandes provinces, l'Alberta a fourni un partage des coûts 50/50 aux budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités.

Pour adapter les garderies et les écoles à la COVID-19, l'Alberta vient essentiellement de dépenser les transferts fédéraux destinés à ces domaines. Les dépenses provinciales nettes ne représentaient que 8 % du total des dépenses par habitant de 100 \$.

La province a un plan d'infrastructure de stimulation, principalement pour la construction municipale, et elle a consacré des fonds à l'infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées dans ses villes. Ce montant est presque entièrement provincial, avec presque aucune dépense en infrastructure provenant du gouvernement fédéral, totalisant 180 \$ par personne.

Malgré l'appui massif du gouvernement fédéral à la province, l'Alberta a la dette la plus faible et les impôts par habitant les plus bas de toutes les provinces. La province reçoit le plus grand montant, par habitant, du gouvernement fédéral, mais il a dépensé l'un des montants les plus petits en fonction du PIB provincial.

Colombie-Britannique

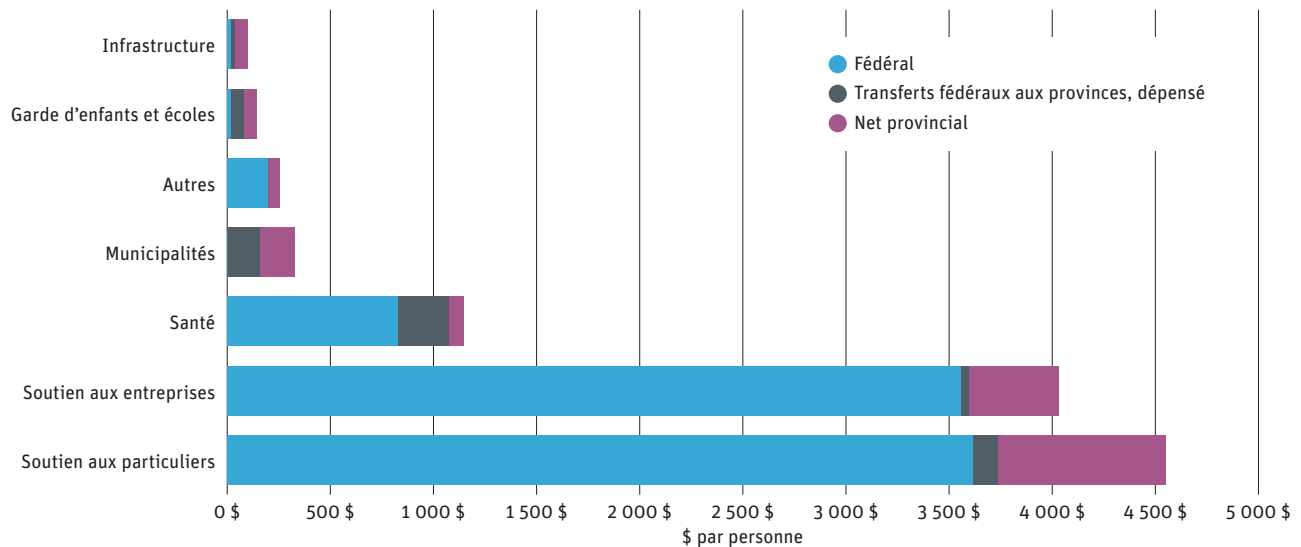
Les mesures directes liées à la COVID-19 en Colombie-Britannique s'élèvent à 10 500 \$ par personne. De ce total, la contribution de la province est de 16 %—la plus élevée de toutes les provinces—et celle du gouvernement fédéral est de 84 %.

Les soutiens aux particuliers représentent la plus grande des catégories, soit 4 200 \$ par habitant de la Colombie-Britannique. La plus grande partie de ce total provient du gouvernement fédéral, par la PCU, la PCRE et les changements apportés à l'AE. Toutefois, la Colombie-Britannique se démarque avec le soutien aux particuliers le plus élevé par habitant, soit 800 \$ par personne, huit fois plus que la deuxième province en importance, le Québec. Les principaux soutiens provinciaux aux particuliers sont la prestation de la relance économique de la Colombie-Britannique de 1 000 \$ pour les familles à revenu moyen et faible, la prestation d'urgence pour les travailleurs touchés par la COVID-19 en mars de 1 000 \$ et un supplément d'urgence de 300 \$ pour ceux qui reçoivent un revenu ou une aide pour invalidité, une allocation de confort ou le supplément pour personnes âgées, entre autres.

Le soutien aux entreprises est la deuxième catégorie la plus importante en Colombie-Britannique, représentant 4 000 \$ par personne. La plus grande partie de cette somme provient du gouvernement fédéral, par les SSUC et les CUEC. Les entreprises de la Colombie-Britannique profitent également, dans une certaine mesure, de l'argent fédéral pour nettoyer d'anciens puits de pétrole et de gaz, ce qui devrait être assumé par l'industrie. Les dépenses provinciales proviennent principalement d'une réduction des impôts fonciers des écoles de commerce et de la taxe de vente sur la machinerie. La province a également un programme de subventions de relance des entreprises relativement important.

Les mesures liées à la santé en Colombie-Britannique s'élèvent à 1 100 \$ par personne. Comme ailleurs, une grande partie de cet argent est soit directement fédéral, soit fédérale par l'entremise des volets des Accords sur la relance sécuritaire consacrés aux soins de santé. Dans le cas de la Colombie-Britannique, la province a engagé une grande partie de ses dépenses en soins de santé liées à la COVID-19 au début de la pandémie, avant de connaître le montant total des fonds fédéraux qui seraient plus tard accessibles. Contrairement à certaines provinces, la Colombie-Britannique prévoit dépenser la totalité des transferts fédéraux liés à la COVID-19 en matière de santé, et une partie.

FIGURE 13 Mesures directes en Colombie-Britannique par type



Sources Estimations des mesures directes liées à la COVID-19 des gouvernements fédéral et provinciaux. Voir la liste complète des sources en annexe.

Comme c'est le cas pour plusieurs autres grandes provinces, la Colombie-Britannique a égalé les transferts du gouvernement fédéral pour les budgets de fonctionnement et de transport en commun des municipalités, comme l'exigeait les Accords sur la relance sécuritaire.

Comme ailleurs, les dépenses de stimulation de l'infrastructure en Colombie-Britannique sont principalement de l'argent provincial. Toutefois, la Colombie-Britannique est la seule province qui tirera probablement pleinement parti de l'initiative fédérale pour la création rapide de logements pour acheter des hôtels et les convertir en logements d'urgence. Près du quart de ce financement fédéral ira probablement à la Colombie-Britannique, ce qui réduira la contribution provinciale réelle aux dépenses d'infrastructure. Lors des récentes élections provinciales, on s'est engagé à dépenser 3 milliards de dollars par année pendant trois ans dans le cadre du Fonds d'investissement pour la relance pour les infrastructures,¹² mais ce montant n'a pas encore été officiellement inclus dans les coûts du gouvernement et s'ajouterait donc à ce qui est inclus dans ce rapport.

Conclusion

À UNE ÉPOQUE où les mises à jour budgétaires régulières sont irrégulières et où d'importants programmes ont été créés pour atténuer les répercussions de la COVID-19, il peut être difficile de déterminer combien d'argent a été dépensé par qui et pour quoi.

Ce rapport montre que, dans l'ensemble, les gouvernements provinciaux et fédéral ont dépensé plus qu'ils ne l'avaient prévu en raison de la COVID-19, mais jusqu'à maintenant, le gros du travail a été fait par le gouvernement fédéral, que ce soit sous forme de dépenses directes ou de nouveaux transferts aux provinces. Le financement fédéral représentait la majorité des dépenses dans chaque province, à l'exception de l'infrastructure de stimulation, l'une des plus petites catégories de dépenses. Dans ce domaine, peu de programmes fédéraux s'appliquent et les provinces sont en grande partie autonomes.

Le gouvernement fédéral doit faire preuve de leadership; le Canada a besoin d'un gouvernement fédéral fort pour mobiliser des ressources. Les gouvernements provinciaux ont fourni un certain soutien supplémentaire, mais l'inégalité des réponses provinciales donne à penser qu'il y a des différences dans la capacité fiscale et les orientations politiques, ce qui est une raison de plus pour une réponse fédérale forte.

Il y avait peu de conditions fédérales liées aux transferts aux provinces, et même lorsqu'il y en avait—comme des subventions municipales avec partage des coûts—, plusieurs provinces ont refusé de le faire, mais ont quand même reçu le financement. Si l'on continue de fermer les yeux sur les condi-

tions entourant les fonds fédéraux, le gouvernement fédéral aura de la difficulté à s'assurer que les priorités qu'il établit comme conditions pour l'obtention de nouveaux fonds sont respectées de façon fiable. Souvent, le pouvoir fédéral est précisément son pouvoir de dépenser.

Le pouvoir fédéral est aussi sa capacité de dire que le financement sera versé dans les domaines où nous voulons voir des améliorations, comme le pouvoir d'imposer des normes nationales minimales dans les soins de longue durée, par exemple, ou dans les dépenses pour la garde d'enfants. Tout comme la *Loi canadienne sur la santé* stipule les conditions que les régimes d'assurance-maladie provinciaux doivent respecter pour recevoir des contributions en espèces du gouvernement fédéral, les mêmes normes devraient s'appliquer au financement de la crise de COVID-19. C'est là que réside la véritable force, même si les gouvernements fédéraux ont hésité à utiliser ce pouvoir malgré les objections des provinces à l'imposition de « conditions ».

En plus des dépenses, tous les gouvernements—fédéral, provinciaux et municipaux—verront leurs revenus diminuer à mesure que les Canadiens perdront du travail et que les profits des entreprises diminueront. Le présent rapport n'évalue pas ces répercussions, mais les programmes les plus importants—la PCU et les mesures qui l'ont remplacées, et la SSUC—sont déclarés avant impôt, même si les deux auront des montants d'impôt importants versés aux gouvernements fédéral et provinciaux. Non seulement ces programmes soutiennent les Canadiens, mais ils profitent aussi aux gouvernements provinciaux, grâce aux impôts qu'il faudra payer sur les prestations. Lorsque l'urgence de santé publique se résorbera, les revenus augmenteront probablement rapidement, car les Canadiens pourront retourner librement au travail, gagner de l'argent et le dépenser de nouveau.

Selon cette analyse, même si les gouvernements dépensent davantage en raison de la COVID-19, il reste beaucoup plus de ressources financières pour atténuer les répercussions de cette pandémie mondiale et, après la pandémie, pour faire en sorte que le Canada se reconstruise mieux—pour être mieux préparé aux crises futures, s'attaquer aux inégalités que la COVID-19 a mises au jour et améliorer les services et soutiens publics qui profitent à tous. La part du lion des dépenses décrites dans ce rapport a été à la charge du gouvernement fédéral à un moment où les taux d'intérêt n'ont jamais été aussi bas et où le leadership fédéral était désespérément nécessaire. Ce leadership s'imposera au cours des prochaines années et il devra être suivi par des partenaires provinciaux disposés à venir à la table, à verser des fonds équivalents, à respecter les conditions des transferts fédéraux

et à utiliser pleinement la capacité fiscale au sein de leur propre administration. Cela exige un nouveau type de fédéralisme, un fédéralisme plus coopératif où les objectifs d'égalité, d'inclusion, d'équité, de justice, de bien-être communautaire et de durabilité globale doivent demeurer au premier plan.

Les défis économiques et sociaux que la COVID-19 a présentés au Canada ne sont pas temporaires, et ils ne sont pas non plus semblables aux chocs économiques antérieurs au système. La situation ressemble davantage à l'émergence de la Grande Dépression et de la Deuxième Guerre mondiale, des événements historiques qui ont été suivis par le leadership du gouvernement pour créer un État providence qui a laissé derrière lui moins de gens. Ce projet est resté inachevé et a été grandement anéanti par des décennies d'idéologie néolibérale. On ne peut pas revenir à ce genre d'austérité. Le gouvernement fédéral doit continuer de montrer la voie et les gouvernements provinciaux doivent faire leur part, en commençant par investir les fonds fédéraux liés à la COVID-19 qui n'ont pas été dépensés.

Annexe A

LES DÉPENSES FÉDÉRALES ont été attribuées à chaque province à l'aide de diverses méthodes. Ces méthodes correspondent généralement à celles utilisées par le Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario,¹³ qui a mené un examen semblable des mesures liées à la COVID-19 en Ontario. La méthode de répartition des dépenses fédérales dans chaque cas est accessible, sur demande, auprès de l'auteur. Dans certains cas, la répartition provinciale réelle est connue et, dans ces cas, les montants réels sont utilisés. Cela s'applique aux Accords sur la relance sécuritaire, par exemple, où les montants par province sont publiés.¹⁴ Dans d'autres cas, puisque la distribution finale n'est pas connue, des approximations sont utilisées. Par exemple, les montants réels reçus par la PCU par province ne sont pas connus, mais le nombre de bénéficiaires dans chaque province est connu.¹⁵ Dans d'autres cas, des approximations plus larges sont utilisées. Par exemple, on ne sait pas si le secteur du transport aérien reçoit du financement par province. Dans ce cas, la ventilation du PIB du transport aérien par province en 2019 est utilisée.¹⁶

L'AUCLC était sous-utilisée et la ventilation provinciale n'est pas fournie par le gouvernement fédéral. Dans le présent rapport, les dépenses de l'AUCLC provenant des rapports provinciaux sont utilisées. Les contributions fédérales sont créées en utilisant l'approche de 25 % de la province et de 75 % du gouvernement fédéral.

Les principaux transferts fédéraux aux provinces sont présentés aux tableaux 5 et 6. Bon nombre de ces transferts font partie des Accords sur la relance sécuritaire. Les transferts aux provinces pendant la pandémie ne

donnaient qu'un aperçu général de la façon dont les provinces devaient les utiliser. En général, l'utilisation exacte des fonds fédéraux n'est pas connue. Il n'y a pas encore eu de rapprochement public complet entre les fonds fédéraux reçus et les initiatives provinciales précises qu'ils ont financées. Dans le présent rapport, les mesures provinciales sont associées au volet de soutien fédéral le plus susceptible de s'appliquer à elles, le cas échéant. Dans certains cas, il n'y a pas de soutien fédéral clair pour les programmes provinciaux. Les provinces ont peut-être dépensé plus que ce qu'elles ont reçu du gouvernement fédéral dans un domaine particulier; dans ce cas, ces dépenses provinciales sont compensées jusqu'à ce que les fonds fédéraux soient entièrement dépensés.

Le tableau 7 présente les principales sources de ce rapport. Ces sources (généralement les principales mises à jour budgétaires et financières) sont complétées par des renseignements supplémentaires tirés de communiqués et de documents d'information. La source spécifique de l'estimation et les détails de chacune des mesures liées à la COVID-19 sont disponibles dans [l'ensemble de données complet](#).

TABLEAU 7 Principales mises à jour sur la COVID-19

Province	Titre (cliquez pour le lien)	Date de sortie
Alberta	Alberta's Recovery Plan	2020-06-29
Alberta	2020-21 First Quarter Fiscal Update and Economic Statement	2020-08-27
Alberta	2020-21 mid-year Fiscal Update and Economic Statement	2020-11-24
Colombie-Britannique	Backgrounder: Budget allocation	2020-09-09
Colombie-Britannique	Summary of covid-19 pandemic funding allocations and other financial relief measures (Auditor General of British Columbia)	2020-09-11
Colombie-Britannique	First Quarterly Report: 2020/21 Economic Outlook and Financial Forecast & Three Month Results April–June 2020	2020-10-10
Colombie-Britannique	Stronger BC for Everyone: BC's Economic Recovery Plan	2020-10-17
Colombie-Britannique	Fall 2020 Economic and Fiscal Update	2020-12-17
Fédéral	Economic and Fiscal Snapshot 2020	2020-07-08
Fédéral	Fall Economic Statement 2020	2020-11-30
Fédéral	PBO's COVID-19 Analysis: Cost Estimates	En cours
Fédéral	Canada's COVID-19 Economic Response Plan	En cours
Manitoba	Economic and Fiscal Update: Assessing the impact of COVID-19 in Manitoba	2020-06-30
Manitoba	Projected 2020-21 uptake of Manitoba covid-19 programs for the business and non-profit sectors	2020-09-30
Manitoba	Manitoba 2020/21 First Quarter Report Fiscal and Economic Update	2020-09-30
Manitoba	Manitoba 2020/21 Mid-Year Report—Fiscal and Economic Update	2020-12-17
Nouveau-Brunswick	Department of Finance and Treasury Board: Fiscal and Economic Update First Quarter 2020–2021	2020-08-07
Nouveau-Brunswick	Department of Finance and Treasury Board: Fiscal and Economic Update Second Quarter 2020–2021	2020-11-12
Terre-Neuve-et-Labrador	Fiscal update 2020-21	2020-07-24
Terre-Neuve-et-Labrador	Budget 2020: Technical Briefing	2020-09-30
Terre-Neuve-et-Labrador	Newfoundland and Labrador: Estimates of the program expenditure and revenue of the consolidated revenue fund 2020-21	2020-09-30
Nouvelle-Écosse	July 2020 Budget Forecast Update	2020-07-29
Nouvelle-Écosse	2020 Financial Report: Auditor General	2020-12-01
Nouvelle-Écosse	Forecast Update December 17, 2020	2020-12-17
Nouvelle-Écosse	Summary of 2020-21 COVID-19 Response (Fact sheet) NS Finance and Treasury Board (non disponible en ligne)	2020-12-17
Ontario	Federal and Provincial COVID-19 Response Measures (Financial Accountability Office of Ontario)	2020-09-10
Ontario	Government of Ontario Fall Preparedness Plan for Health, Long-Term Care and Education Keeping Ontarians Safe: Preparing for Future Waves of COVID-19	2020-09-30
Ontario	Ontario Budget 2020: Ontario's Action Plan: Protect Support Recover	2020-11-05
Île-du-Prince-Édouard	Prince Edward Island: COVID-19 Response	2020-05-26
Île-du-Prince-Édouard	2020-2021 Estimates of Revenue and Expenditures	2020-06-17
Île-du-Prince-Édouard	Budget Address 2020	2020-06-17
Île-du-Prince-Édouard	Fall fiscal update 2020-2021	2020-09-30
Québec	Québec's economic and financial situation 2020-2021	2020-06-19
Québec	Update on Québec's economic and financial situation: Fall 2020	2020-11-12
Saskatchewan	Saskatchewan Provincial Budget 20-21	2020-06-15
Saskatchewan	COVID-19 Response Finance Budget Backgrounder	2020-06-15
Saskatchewan	First quarter budget update and medium-term outlook 20-21	2020-08-27
Saskatchewan	2020-21 Mid-Year Report	2020-11-27

Notes

1 <https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/media-newsroom/news-releases/2020/canada-rapidly-create-affordable-housing-support-homeless>

2 Pour de l'information détaillée sur le plan, voir : <https://www.infrastructure.gc.ca/plan/covid-19-resilience-fra.html>

3 Jean Laroche, « Federal funds to pay new water stations, more food and supplies for school » (Les fonds fédéraux paient de nouvelles fontaines d'eau, plus de nourriture et des fournitures aux écoles), CBC News, 2 décembre 2020 (<https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/ottawa-health-classrooms-education-covid-19-federal-safety-1.5825126>)

4 Premier ministre du Canada, « La nouvelle Initiative pour la création rapide de logements permettra de créer jusqu'à 3 000 nouveaux logements pour les Canadiens ». 27 oct. 2020 (<https://pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2020/10/27/la-nouvelle-initiative-la-creation-rapide-de-logements-permettra>)

5 Bien que le programme de stimulation économique pour les collectivités lié à la COVID-19 ne semble pas stipuler de partenariats public-privé, les grands projets d'infrastructure antérieurs ont adopté une approche de PPP. Voir : Christine Saulnier, « Many Dangers of Public-Private Partnerships (P3s) in Newfoundland and Labrador » (Plusieurs dangers des partenariats public-privé [PPP] en Terre-Neuve-et-Labrador), Centre canadien de politiques alternatives, octobre 2020 (<https://www.policyalternatives.ca/publications/reports/many-dangers-public-private-partnerships-p3s-newfoundland-and-labrador>).

6 Micheal Gorman, « Vous voulez savoir comment le gouvernement a dépensé 228 millions de dollars? Le Premier ministre vous demande de chercher la réponse en ligne », CBC News, 27 novembre 2020 (<https://www.cbc.ca/news/canada/nova-scotia/covid-19-government-spending-construction-stimulus-1.5817994>).

7 Comme il est indiqué à la page 10 du document du gouvernement du Manitoba, « Rapport de mi-exercice 2020-2021—Mise à jour économique et financière », décembre 2020.

8 Gouvernement de la Saskatchewan, « Budget 2020-2021 Backgrounder : 2020-21 COVID-19 Response », 15 juin 2020, p. 2.

9 Voir Alberta Federation of Labour, « Alberta frontline workers are lose out on more than 400 million of \$ in ‘hero pay’ because the UCP refuses to hold up its end on a cost-shared wage program » (Les travailleurs Albertains de première ligne perdent plus de 400 millions de dollars en « salaire pour les héros » parce que l’UPS refuse de remplir ses engagements sur un programme salarial à coûts partagés), 27 novembre 2020 (https://www.afl.org/alberta_frontline_workers_are_losing_out_on_more_than_400_million_in_hero_pay_because_the_ucp_refuses_to_hold_up_its_end_on_a_cost_shared_wage_program).

10 Voir par exemple : dans son communiqué de presse du 29 juillet 2020 « Remettre l’Alberta sur la bonne voie, tenir ses promesses », le gouvernement de l’Alberta estime que « 170 millions de dollars seront consacrés à la dotation en personnel et aux augmentations salariales des aides-soignants ».

11 Alberta Federation of Labour, « Alberta frontline workers are lose out on more than 400 million of \$ in ‘hero pay’ because the UCP refuses to hold up its end on a cost-shared wage program » (Les travailleurs Albertains de première ligne perdent plus de 400 millions de dollars en « salaire pour les héros » parce que l’UPS refuse de remplir ses engagements sur un programme salarial à coûts partagés), 27 novembre 2020 (https://www.afl.org/alberta_frontline_workers_are_losing_out_on_more_than_400_million_in_hero_pay_because_the_ucp_refuses_to_hold_up_its_end_on_a_cost_shared_wage_program).

12 Voir la note en bas de page à la page 54 de la C.-B. NPD, « TRAVAILLER POUR VOUS : Engagements de John Horgan envers la Colombie-Britannique », octobre 2020, (https://www.bcndp.ca/sites/default/files/bcndp_platform2020_final4.pdf).

13 Bureau de la responsabilité financière de l’Ontario, « Federal and Provincial COVID-19 Response Measures » (Mesures fédérales et provinciales en réponse à la COVID-19), 10 septembre 2020.

14 Voir les annexes des lettres de réponse à l’Accord sur la relance sécuritaire par province, <https://www.canada.ca/fr/affaires-intergouvernementales/services/accord-relance-securitaire.html>.

15 Chiffres concernant la Prestation canadienne d’urgence au Canada, 4 octobre 2020, EDSC <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/ae/reclamations-rapport.html>

16 Dans ce cas, voir Statistique Canada. Tableau 36-10-0402-01 Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base, par industries, provinces et territoires (x 1 000 000) pour le SCIAN 481.



CCPA

CANADIAN CENTRE
for POLICY ALTERNATIVES

CENTRE CANADIEN
de POLITIQUES ALTERNATIVES